



Les officiers et les membres
de l'exécutif de la
Fédération Provinciale
du Travail
souhaitent à tous un



JOYEUX NOËL



The Officers and Members
of the Executive of the
Quebec Provincial
Federation of Labor
Wish a

Merry Christmas to All

Prospérité et paix en 1948

A titre de Président de la Fédération Provinciale du Travail de Québec, c'est avec plaisir que j'offre à tous les ouvriers de cette province, mes meilleurs souhaits d'un Joyeux Noël ainsi qu'une Bonne et Heureuse Année.

Message de joie, de bonheur et d'amitié. Bonne et Heureuse Année! Souhait de courage et d'espoir qui d'après de très vieilles traditions s'entoure d'appareils, de bruits, de vigoureuses poignées de mains, de va-et-vient enthousiastes à travers la ville et la Province. Cependant, ce retour de la Nouvelle Année contient infiniment de tristesse.

Cette chère bonne vieille qui s'en va, on n'y peut songer sans mélancolie. Par delà le tombeau sur lequel la pierre fatale est retombée aux douze coups de minuit, elle semble nous reprocher d'avoir, pendant ces dernières semaines, oublié qu'elle allait mourir, pour préparer avec trop de zèle et d'empressement, la venue de la remplaçante qui triomphe.

C'est la course normale des faits, la ronde des jours, la marche du temps, c'est le travail mécanique de la vie, et pourtant la vieille année, avec l'entêtement d'un corps humain, ne veut pas se résigner.

Autour du point d'interrogation gigantesque que pose la nouvelle venue, tel un bataillon de lutins maléfiques, les événements de la dernière dansent la sarabande... amenant des pleurs dans les yeux, parce qu'autour de la grande table de famille, il y a des vides immenses, il y a des têtes qui ont blanchi, des visages qui ont pâli puis, les enfants qui ont tant grandi ne semblent-ils pas narguer leurs devanciers qui ne voudraient pas vieillir?... Nombre de faits surgissent dans la pensée, et les lutins font mal à l'âme, à voir tourner.

Une sorte de sentiment de la fragilité des choses et des vies humaines étreint tout le monde, et l'on éprouve le besoin de s'emparer des yeux des visages chers, du spectacle qui se déroule, volant tout de suite à un autre terme qui aura aussi fait des siennes.

Et l'on dit et répète à satiété: Bonne et Heureuse Année. Bonne santé, Joie, Bonheur, Succès et puis le Paradis à la fin de vos jours. Les rangs se serrent, les petites méseures, les dissidences qui, nées de divergences politiques ou autres, pénètrent parfois au plus intime des familles, s'oublient... les poignées de mains se doivent d'être aussi sincères que les baisers de Bonne et Heureuse Année.

A vous tous, nos supporters, annonceurs, collaborateurs, abonnés-amis, il nous est agréable de vous offrir avec joie, Bonheur et Amitié, le tribut de notre reconnaissance pour ce que vous avez été pour nous, en formulant l'espoir que vous voudrez bien nous continuer votre précieux encouragement.

Nous nous inclinons avec sympathie devant le défilé de vos souvenirs douloureux ou mélancoliques, et voudrions vous ouvrir bien grandes les portes de l'espoir, en appelant sur vos familles et vos foyers, les joies les plus sincères; sur vos entreprises, les succès les meilleurs, afin que 1948 soit réellement pour tous une Bonne et Heureuse Année, la plus belle de votre vie.

J. Elphège Beaudoin.

L'ILGWU demande 25% d'augmentation de salaires

Le Conseil conjoint de l'Union des ouvriers de la robe. ILGWU de Montréal vient d'adresser une demande d'augmentation de salaires de 25% pour les ouvriers de tous les métiers de l'industrie de la robe à été adressée sous forme de lettre au Montreal Manufacturers Guild.

Cette demande d'augmentation a été soumise en accord avec un article de la convention collective entre le Conseil conjoint de l'Union de la Robe et le Montreal Dress Manufacturers Guild lequel prévoit une augmentation de salaires lorsque toute augmentation est enregistrée dans l'indice fédéral du coût de la vie depuis la signature du contrat.

Lorsque le contrat entre l'Union des ouvriers de la robe et le Montreal Dress Manufacturers Guild a été signé en juillet 1946, l'office fédéral de la statistique indiquait que le coût de la vie était monté à 143.6.

Le Montreal Dress Manufacturers Guild a accusé réception de la lettre du confrère Bernard Shane et plusieurs conférences ont déjà été tenues entre les représentants du Guild et de l'Union. Des négociations seront poursuivies immédiatement après les vacances des fêtes.

Au cours d'une assemblée générale de l'Union des ouvriers de la robe, le confrère Bernard Shane, de retour d'un voyage assez prolongé en Europe, fit un rapport de sa mission.

Meilleurs vœux des débardeurs

L'autorité du local 375 de l'Union internationale des débardeurs, par l'entremise de son président et de son agent d'affaires, vient de remettre au Monde Ouvrier les souhaits qu'elle formule à tous les débardeurs, à tous ceux qui se dévouent pour les intérêts de la classe ouvrière et à tous les travailleurs en général.

Pour sa part, M. Hector Marchand président, "offre à tous ses confrères de l'exécutif, à tous les membres du local 375 ainsi qu'à tous les ouvriers, les souhaits les plus sincères de joyeux Noël et de bonne et heureuse année pour que 1948 soit une année de bonheur, de santé et de prospérité."

Et le président Marchand ajoute: "Je profite de l'occasion pour re-

mercier tous les membres qui m'ont accordé leur confiance en me réélisant président pour un deuxième mandat. Je tiens à les assurer que je ferai tout en mon possible pour que mes souhaits à leur endroit se réalisent; à cette fin, je m'efforcerai de toujours accomplir mon devoir de président d'une façon honnête et franche."

De son côté, M. Donat Bibeault, agent d'affaires pour un dixième mandat consécutif, exprime les mêmes souhaits entre autres celui de voir l'unité tant souhaitée se concrétiser davantage dans le but de faciliter la solution de tous les problèmes communs et particuliers de tous les débardeurs du port de Montréal.

M. Bibeault souhaite également d'heureuses fêtes de Noël et de Nouvel An et une année de bonheur et de prospérité.

Une victoire qui couronne onze ans de luttes

Le 28 novembre dernier a marqué un point tournant dans l'histoire de l'Union des marins canadiens. Cette organisation a gagné les plus grandes réformes sociales jamais encore obtenues dans l'histoire maritime, étant donné que dans les cas de l'indemnité de maladie et de l'emploi continu garanti, elles dépassent ce que les marins américains ont réussi à conquérir. Les augmentations de salaires se chiffrent aussi à deux millions et quart.

La victoire du 28 novembre a mis fin à une période de négociations la plus difficile qu'ait encore rencontrée les chefs de l'UMC pour les océaniques. Les membres du Comité de négociations ont dû travailler d'arrache pied jour et nuit pour arriver à gagner leurs demandes.

L'entente a été finalement obtenue à la dernière minute, juste au moment où les marins allaient déclarer la grève sur leurs navires. Dans certains ports, quelques équipages refusèrent de naviguer de peur que les armateurs fassent traîner les négociations.

La victoire sur les questions de paie durant la maladie et de l'emploi continu couronne une période de onze années de luttes. Lorsque l'UMC fut fondée en 1936, les marins se donnèrent comme buts ultimes de gagner la journée de huit heures, une allocation de maladie et l'emploi continu. L'union a réussi à faire disparaître la journée de douze heures en 1946 et cette année ils obtinrent que les marins malades dans des ports étrangers reçoivent une indemnité, aussi que l'emploi continu soit garanti.

L'emploi continu et une paie durant la maladie

Le fait que l'union a gagné une indemnité de maladie signifie que des marins canadiens ne seront plus abandonnés à la misère dans des ports étrangers. L'emploi continu veut dire que les marins ne seront plus congédiés quand un navire arrive dans un port canadien jusqu'à ce qu'il soit prêt à repartir. Cela évitera la perte de deux ou trois semaines de travail tous les deux ou quatre mois.

La semaine de 40 heures au port. Lorsque l'Union des marins canadiens commença à organiser les marins des océaniques en 1943, ils

Employés Unis du Ciment et de la chaux

A une récente réunion, le Local 220, de la United Cement Lime & Gypsum Workers, union internationale affiliée à la fédération américaine du travail, à la fédération provinciale du travail et au conseil des Métiers du Canada, a procédé à l'élection de ses Officiers pour 1948.

Les Officiers suivants ont été élus par acclamation. M. Rosaire Héri, président; Albert Lépine, vice-président; Nicolas Benedetto, secrétaire correspondant; Roger Leduc, secrétaire financier; Bernard Desrosiers, secrétaire-trésorier; Félix Pelletier, gendarme.

Les Officiers du Local 220 souhaitent à tous les organisateurs et aux membres des unions affiliées, ainsi qu'aux officiers et membres du local no 215, leurs plus sincères souhaits de la saison.

Récemment, un nouveau contrat de travail a été signé entre le local 220, et la Gypsum Lime & Alabastine Co., Ltd. Ce contrat qui est en vigueur pour un an, comporte une augmentation générale de salaires de 9 cents l'heure. En plus de cette augmentation, l'union a obtenu plusieurs clauses de séniorité, et un autre système touchant la procédure des griefs. Cette augmentation est rétroactive du 15 juillet 1947.

M. Benedetto, a déclaré, que les négociations ont eu lieu dans une atmosphère de respect mutuel et d'entente amicale, avec le désir sincère de la part des deux parties d'en arriver à une entente juste et d'établir des relations dignes et harmonieuses.

L'assurance-chômage étend sa garantie

Le ministre du Travail, l'honorable Humphrey Mitchell, annonce aujourd'hui qu'à dater du 1er janvier 1948 tout employé à salaire mensuel (employé payé au mois) dont la rémunération annuelle ne dépasse pas \$3,120, sera assuré sous le régime de la Loi de l'assurance-chômage en vertu de l'arrêté-en-conseil C.P. 4854 du 3 décembre 1947.

Présentement, sont assurés les employés payés au mois dont le salaire annuel ne dépasse pas \$2,400.

Le ministre fait remarquer que le changement n'aura aucun effet sur la garantie de tous les employés payés à l'heure, à la journée et à la pièce et ceux qu'on paye au tarif par mille; on continuera d'assurer ces personnes, quel que soit leur salaire sous le régime de la Loi pour les employés payés à la semaine et pour lesquels on ne prévoit pas un salaire annuel de plus de \$3,120.

travaillaient encore 56 heures dans les ports.

\$20 d'augmentation

Un marin qualifié (AB) recevra \$170 par mois avec la nouvelle augmentation. — En 1943 il ne gagnait que \$52. Un matelot qui recevait 17½ sous de l'heure en 1943 pour le temps supplémentaire aura maintenant 70 sous, y compris l'augmentation de 10 sous qui vient d'être gagnée.

\$150 en cas d'accident maritime

L'UMC a aussi obtenu du succès sur la question d'une indemnité en cas d'accident maritime. Lorsqu'un marin perdra ses effets personnels dans un accident maritime, il devra recevoir \$150 en compensation.

Deux semaines de vacances payées

Les navigateurs auront deux semaines de vacances payées après un an de service continu pour la même compagnie. Ils pourront prendre leurs vacances après six mois de service la deuxième année.

Engagements de marins dans les ports américains

Les compagnies de navigation devront engager des membres de l'Union des marins canadiens dans les ports américains lorsqu'elles auront besoin de remplaçants.

Des lampes pour les lits et l'allocation de subsistance

Des lampes au-dessus des lits seront installées et l'allocation de subsistance est portée à \$3. pour une chambre et 85 sous par repas. C'est un autre pas de fait dans l'amélioration des conditions de vie à bord.

La sécurité d'union

Tout membre de l'équipage qui ne sera pas membre de l'Union des marins canadiens ne pourra naviguer. La même chose pour ceux qui ne seront pas en règle avec l'union. Les éléments anti-unionistes n'auront pas de chance de rire de ceux qui sont dévoués à l'union.

TOUT CECI EST RETROACTIF AU 15 OCTOBRE 1947.

Grandes activités chez les employés en chimie

Salaire de \$37.44 à \$49.44 à Cornwall

Le contrat entre le local 216 de l'union des travailleurs en chimie à Cornwall, et la compagnie Tar & Chemical, une des meilleures conventions ouvrières dans notre district canadien, fut renouvelé dernièrement, donnant une augmentation moyenne de 14c de l'heure.

Le Local 216 reçoit en plus: 2 semaines de vacances payées, 6 fêtes fériées; 5c de plus de l'heure pour relais d'après-midi et de nuit, temps et demi pour le travail en sus. Les salaires sont maintenant de \$37.44 à \$49.44 par semaine.

Le comité de négociations, sous la direction du président du Local, G. Fetterly, fut assisté par George Gare, organisateur à Niagara Falls, et, enfin, par le directeur canadien, Bill Edmiston.

Taux de base de 82½ cents

Le local 91 de l'union internationale des travailleurs en chimie de la ville de Québec annonce l'acceptation par ses membres des résultats des négociations. Le contrat a été signé par l'Union et la Compagnie International Fertilizer le 9 juillet et toutes les conditions sont rétroactives au 1er juin.

En plus d'une augmentation générale de 12½c de l'heure, qui élève le salaire des journaliers à 82½c de

l'heure, le contrat prévoit temps et demi après la journée de huit heures (à l'exception du département de granulation) et après 44 heures, quoique la semaine régulière est de 48 heures; 10 fêtes fériées payées à temps double si travaillées et 6 fêtes payées à temps régulier si non travaillées.

Le montant de paie pour les vacances doit prendre en considération tout temps supplémentaire travaillé par les ouvriers.

La reconnaissance par la Compagnie de la liste de séniorité du Local assure de bonnes relations durant la prochaine année.

Le contrat fut négocié par les confrères A. Morneau, R. Lachance et N. Royer, qui furent assistés par l'organisateur, Bill Stirrup.

L'ICWU chez Merck à Valleyfield

L'union internationale des travailleurs en chimie a fait application pour certification pour les employés de Merck Chemical, à Valleyfield, nous annonce l'organisateur Bill Stirrup.

Cette usine est une des plus modernes et emploiera environ 100 personnes.

Bill Stirrup, avec l'assistance du nouvel organisateur bilingue pour Québec, Raymond Rodrigue, a plusieurs autres usines en vue dans les alentours de Valleyfield. Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs entreprises.

Augmentation de salaires de 7% a la Perfection Corset

Un conflit ouvrier vient d'être jugé par un tribunal d'arbitrage qui vient de rendre publiques les recommandations qu'il formule après avoir longuement entendu les représentants des deux parties en cause, en l'occurrence la compagnie "Perfection Corset", de Québec, et les employés de celle-ci, lesquels sont membres de l'union internationale des ouvriers dans les vêtements pour dames.

Les principales recommandations du tribunal sont les suivantes: augmentation de salaires de 7% rétroactive au 1er juillet 1947; 2 semaines de vacances pour les employés de plus de 10 ans de service et une semaine pour tous les autres; délimitation de la semaine de travail comme suit: 40 heures du 15 juin au 16 septembre et 44 heures pour tous les autres mois; rémunération à temps et demi après 40 ou 44 heures selon qu'il s'agit de l'une ou

l'autre des deux périodes indiquées; établissement d'un comité de griefs lequel se composera de 3 membres choisis par l'union et de 3 autres choisis par la compagnie; ce comité de griefs devra se prononcer dans les trois jours de l'enregistrement de la plainte et, s'il y a désaccord, le cas devra être référé à un tribunal d'arbitrage tel que prévu par la loi; deux périodes de repos par jour ouvré: 8 minutes le matin et 8 minutes l'après-midi; aucune réduction de salaires; dix fêtes chômées par année dont quatre payées; les contrats ou sous-contracts de travail seront l'entière responsabilité de la compagnie, selon la recommandation arbitrale; répartition du travail durant la saison morte; enfin le tribunal d'arbitrage recommande qu'aucun travail ne soit exécuté ailleurs qu'à l'usine de la compagnie à moins que les deux parties soient consentantes.



Nous voilà de nouveau au terme d'une année qui a été remplie d'événements importants.

Dans le domaine ouvrier, des progrès considérables ont été réalisés par de nouvelles conditions de travail et des ententes conclues entre patrons et ouvriers. L'an 1947 a marqué un pas de plus vers la liberté du travail, l'ordre social et une économie stable. Il y a lieu de nous réjouir de ces résultats grâce à l'harmonie qui a régné dans les relations industrielles.

Souhaitons que l'année 1948 favorise plus encore ces bonnes relations qui assurent une protection efficace au capital et au travail, afin que ces alliés naturels poursuivent ensemble leur ascension vers les sommets de la justice et du bien-être social.

Je fais des vœux pour ceux qui collaborent chez-nous à promouvoir le progrès sous toutes ses formes. Que 1948 apporte donc à tous la paix et la prospérité.

ANTONIO BARRETTE,
Ministre du Travail.

RAPOPORT'S BOTTLE EXCHANGE

9220 St. Lawrence Blvd.

DUpont 5267

Compliments of

MODERN BREAD COMPANY

2250 Papineau Avenue

Falkirk 1191

O. SANSREGRET

EPICIER - BOUCHER

Bière, Porter, Liqueurs — Spécialité : Boeuf de l'Ouest

2100 est, rue Beaubien

DOLLARD 7448

HOTEL CENTRALE

Chambre et Pension — Bière et Vins, Liqueurs

L. A. Fontaine, Prop.

Tél. 6 — St-Césaire, Qué.

The
CANADIAN FAIRBANKS MORSE
COMPANY LIMITED

SHERBROOKE, QUE.

A Merry Christmas and
Happy New Year

QUEBEC RAYON MILLS LIMITED

SHERBROOKE, P. Q.

Compliments

TAVERNE A. RUEL

1 rue St-Pierre

et

24 rue Champlain

QUEBEC

A. BUSSIERE

EPICERIE — RESTAURANT

CHerrier 0309

5352 rue Fabre

Meilleurs vœux à l'occasion de
Noël et du Jour de l'AnE. DENIS
LIQUEURS DOUCES

6314 Delanaudière

DOLLARD 9243

L'Agent d'affaires

Si l'agent d'affaires écrit une lettre

Elle est trop longue,

S'il envoie une carte postale,

C'est trop court;

S'il assiste à une assemblée d'un comité,

Il met le nez partout;

S'il n'y va pas,

C'est un paresseux;

S'il essaie de percevoir des cotisations,

Il est insultant;

S'il ne réussit pas à collecter l'argent,

Il est endormi;

S'il demande conseil,

C'est un incompetent;

S'il ne le fait pas,

Il est orgueilleux;

Si on le voit à la salle de l'union,

Pourquoi ne sort-il donc pas?

Si on ne peut pas le trouver,

Pourquoi ne se montre-t-il pas de temps en temps?

Et voilà, peu importe les qu'en dira-ton,

L'agent d'affaires va et laisse dire.

J. A. Bailey réélu
Président du
Local 144

Au cours de son assemblée régulière tenue le 15 décembre dernier, le Local 144 de l'Association internationale des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et ajustage en tuyauterie, procédait à la nomination de ses officiers pour le prochain terme.

On procéda au début de l'assemblée à l'initiation de 117 nouveaux membres.

Le confrère J. A. Bailey, a été réélu président par acclamation de cet important local.

L'élection pour les autres officiers aura lieu le 22 décembre prochain. Voici les officiers qui ont été mis en nomination: pour la position de vice-président: Louis Rodrigue, Paul Ouellette, Emile Hinton; secrétaire-archiviste, César Bourlet, officier sortant de charge et Rosaire Demers; agent d'affaires, Alex. Gauld, officier sortant de charge et E. Thibault; secrétaire-financier: J. G. Archambault, officier sortant de charge et H. A. Boudreau; Conseil exécutif: P. H. Galfman, P. H. Brabant, Paul Ouellette, Fred Miller, officiers sortant de charge et Henri Rochon, Jack Begg, Arthur Paquin et Paul Legault; comité de vérification, Louis Rodrigue, officier sortant de charge, Rosaire Demers et Fred Miller.

Au Local 349
des peintres

Plusieurs nouveaux membres ont été initiés au cours de la dernière réunion du local 349 de l'union internationale des peintres (A.F.T.), tenue sous la présidence de M. Raoul Gervais, à 3560, boul. Saint-Laurent.

Les quartiers généraux de l'union ont fait parvenir au local 349 un chèque au montant de \$400, représentant des bénéfices mortuaires, qui sera remis à la famille de M. Paul Darvault, membre du local décédé ces jours derniers.

M. J.-L. Morel, agent d'affaires, représentera le local lorsque la fédération provinciale du travail soumettra son mémoire annuel aux membres du cabinet provincial, le 7 janvier prochain.

M. Morel a soumis un rapport de ses initiatives et il a annoncé que les négociations pour le renouvellement de la convention collective des métiers de la construction expirant le 31 mars prochain, commenceront dès le début de l'an nouveau.

M. A. Boismenu a fait part de ses visites aux membres malades.

M. E. Gilbert a soumis un compte rendu des délibérations au conseil des métiers de la construction et au conseil des métiers et du travail.

Tous les membres en règle étaient invités à la réception qui eut lieu à l'endroit précité, à l'occasion des fêtes. De nombreux cadeaux ont été distribués.

AVIS D'APPLICATION
POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que ROSE LANDES, ménagère, de la Cité d'Outremont, dans le district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au parlement du Canada, à sa plus prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce de son époux, Harro Clapoff alias Harry Clapoff, marchand, autrefois de Montréal, et présentement dans la ville de Shawinigan Falls, district des Trois-Rivières, dans la province de Québec, pour cause d'adultère et de désertion.

Montréal, le 12 novembre 1947.
ADOLPHE GARDNER, C.R.,
Procureur de la requérante,
210 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

Guerre à l'illégalité

Tout le monde se plaint des grèves illégales. Le fait est qu'elles présentent plusieurs dangers. D'abord, pour les ouvriers, celui des coups de matraque; pour le gouvernement, celui d'avoir à faire respecter une loi impopulaire.

Il ne faut pas oublier qu'une grève illégale peut être une grève juste; l'illégalité, ce n'est pas l'immoralité.

Les unions ont maintes fois dénoncé les délais prévus par la loi actuelle des Relations ouvrières. Cette fois, c'est la Chambre de Commerce de Montréal qui s'attaque à ce noeud du problème. Cette organisation faisait récemment parvenir au ministre provincial du Travail une série d'amendements à la loi actuelle.

Parmi ces amendements, soulignons: la réduction des procédures d'arbitrage à trois mois; la réduction de 14 jours à 8 jours le délai accordé au conciliateur pour faire son rapport.

Ces amendements méritent qu'on s'y arrête. Ils marqueraient un pas important dans l'assouplissement de notre législation actuelle, et contribueraient à diminuer sensiblement le nombre des grèves illégales. — *Le Front Ouvrier.*

Local 301, I. C. W. U.

Le nouveau local de l'union internationale des travailleurs en chimie organisé dernièrement, signait son premier contrat avec la compagnie Watkins, le 13 septembre 1947.

Une hausse de 10c à 15c de l'heure fut gagnée pour hommes, et 12c de l'heure pour femmes, ainsi que les clauses suivantes: 2 semaines de vacances après 2 ans, 8 fêtes fériées, temps et demi pour travail en sus, temps double pour dimanche et fêtes, rétention des membres, ancienneté et procédé de griefs, permission de s'absenter, règles de sécurité et de santé, uniformes et tabliers gratuits, périodes de repos et temps pour se laver.

Le contrat fut signé par John Woods et Annie Martin pour le Local, le Comité recevant l'assistance de Bill Stirrup, organisateur ICWU.

Mesure capitaliste en Russie

On attribue couramment le prompt relèvement économique de la Belgique et de la Hollande aux mesures prises par ces deux pays, au lendemain de la libération, pour assainir leur monnaie. C'est une mesure de ce genre que vient de créer le gouvernement de Moscou en confisquant une forte proportion de la monnaie inflationnaire qui avait cours, laquelle devra être échangée pour une monnaie nouvelle.

Le gouvernement de Moscou n'a donc pas inventé cette réforme monétaire, mais l'a empruntée aux moeurs capitalistes. Ce qui est étonnant, ce n'est donc pas le recours même à cette mesure de dévaluation, mais le fait que le régime dictatorial soviétique n'ait pas pu éviter l'inflation, en dépit du contrôle strict exercé par l'Etat sur l'économie nationale et de la stricte discipline qui régit les individus.

Malgré cela, la guerre a donc eu en Russie les mêmes effets que dans le monde capitaliste: surplus de monnaie en circulation par rapport au volume des marchandises offertes en vente; théaurisation de la part des individus; enrichissement des profiteurs; avidité des consommateurs; course aux magasins — en somme tous les

maux qui affligent nos malheureuses nations capitalistes et dont aurait dû, en principe, être exemptée la population du paradis soviétique!

La dévaluation du rouble aura, ne nous le cachons pas, le résultat désiré. La population russe, qui ne peut regimber, perdra, avec une partie de ses économies, ses illusions quant à la valeur de la monnaie et c'est ce que veut avant tout le gouvernement de Moscou. La mise en circulation de la nouvelle monnaie coïncide avec la suppression du rationnement et avec un abaissement des prix, de sorte que les consommateurs seront incités à ne point garder d'argent en poche et à ne pas accumuler des épargnes. Et s'il vient à l'esprit des travailleurs de trouver injuste cette attitude du gouvernement à leur égard, ils ne pourront exprimer leur ressentiment, car la Russie n'est pas un pays où l'on tolère la critique ouverte de l'Etat. — *La Chronique de la Vallée du Saint-Maurice.*

Le chrétien va au ciel et parce qu'il va le posséder bientôt il est toujours heureux

On se guérit de ses vivacités à force de supporter celles des autres.

EXTENSION
DE L'ASSURABILITE
CONTRE LE CHOMAGE

(Autorité, C. P. 4854, en date du 3 décembre 1947)

A partir du 1er janvier 1948 inclusive, toute personne adonnée à un emploi assurable, rémunérée au mois et dont le salaire annuel n'excède pas \$3,120, sera assurée sous le régime de la Loi d'assurance-chômage.

Présentement, tous les employés rémunérés au mois dont le salaire annuel ne dépasse pas \$2,400, sont assurés selon la Loi.

Le changement n'aura aucun effet sur tous les employés rémunérés à l'heure, à la journée ou à la pièce, ou sur une base de millage; ces travailleurs continueront d'être assurés, quel que soit leur salaire.

Les employés payés à la semaine et qui d'après les prévisions, gagneront \$3,120, ou moins par année continueront aussi d'être assurés en vertu de la Loi.

COMMISSION
D'ASSURANCE-CHOMAGE

J. G. BISSON, Commissaire-en-chef

R. J. TALLON,
CommissaireC. A. L. MURCHISON,
Commissaire

CHRISTMAS GREETINGS

and

BEST WISHES FOR 1948

JOYEUX NOEL ET MEILLEURS
SOUHAITS POUR L'ANNEE 1948

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Department Store

Montreal

L'Association internationale des machinistes travaille dans l'intérêt de ses membres

Les officiers de la Loge 712 vs mauvaise foi des employeurs

Le 8 mai dernier, la Loge 712 faisait une demande de certification à la Commission de Relations ouvrières de la province de Québec, et ce certificat était accordé le 14 mai 1947. Ceci permettait à l'Union de rouvrir les négociations avec la Compagnie Canadair Limited sur le contrat existant, qui expirait le 31 juillet 1947. Donc le 12 juin, la Compagnie était avisée, dans les délais prescrits par la Loi de Relations ouvrières, de l'intention de l'Union de dénoncer son contrat. Le 2 juillet 1947, la compagnie recevait la liste des changements à être apportés au contrat. Le 5 juillet, l'Union recevait une lettre de M. H. O. West, président de la compagnie Canadair Limited, l'avisant qu'il était consentant de rencontrer le comité de négociations et qu'il était prêt à négocier. Les négociations commencèrent donc le 16 juillet pour se terminer le 29 août. Après avoir rencontré les représentants de la Compagnie à onze (11) reprises pour discuter nos demandes, le 29 août, les négociateurs n'avaient pu obtenir de contre-propositions de la part de la compagnie sur nos principales demandes, augmentations de salaires, etc. Voyant le refus de la compagnie, l'Union fit une demande à la Commission de Relations ouvrières pour la nomination d'un conciliateur afin de régler ce litige. Notre demande fut acceptée et les deux parties furent convoquées à la conciliation le 12 septembre 1947. A cette première séance de conciliation, les avocats de la Compagnie entrèrent en scène pour la première fois, et amenèrent une objection à notre droit de procéder à la conciliation. Cette question devait être réglée par la Commission des Relations ouvrières, ce qui occasionna des délais.

Le 17 septembre, la Commission recevait les objections des deux parties, et confirmait notre droit d'avoir procédé comme nous l'avions fait et demandait aux deux parties de se rencontrer de nouveau à la conciliation le 24 septembre. Ici encore les avocats de la Compagnie posèrent les mêmes objections et demandèrent que le Juge Boivin, président de la Commission de Relations ouvrières, absent lors de la séance du 17 septembre, tranche la question. Ceci retarda notre cause jusqu'au 16 octobre, où les deux parties rencontraient la Commission sous la présidence du Juge Boivin. La décision du juge fut rendue le 22 octobre. Cette décision était tout à fait contraire aux lois de la province de Québec. Le comité de négociations fit des représentations au Ministre du Travail, l'hon. Antonio Barrette. La Commission de Relations ouvrières, le 31 octobre 1947, rendait une décision finale en notre faveur et demandait de nouveau aux parties de procéder à la conciliation. A la séance tenue le 6 novembre, les avocats de la Compagnie ne lâchèrent pas prise et continuèrent à présenter d'autres objections afin d'obtenir le plus de délais possible. Sur ce, le Comité de négociations de la Loge 712 demanda au conciliateur, vu le refus de la Compagnie, de négocier de bonne foi, d'envoyer les deux parties à l'arbitrage. Le conciliateur, M. Roger Lapierre, avisa les deux parties qu'il ferait rapport au Ministre du Travail. Le Ministre recommanda

aux parties de se rencontrer de nouveau, et, les 18, 20 et 27 novembre, ils obtinrent les mêmes résultats. L'Union demanda de nouveau au conciliateur d'être envoyé à l'arbitrage. Le conciliateur fit de nouveau rapport au Ministre du Travail qui ordonna aux parties de se rencontrer de nouveau, croyant qu'une entente pouvait être possible après plusieurs mois de négociations. Les parties furent convoquées le 4 décembre, mais sur la demande de la compagnie, cette séance fut contremandée. Finalement, le 9 décembre, ils se rencontrèrent, et cette fois-ci la compagnie nous soumettait un document de 69 pages couvrant ses demandes de changements au contrat, après six mois de négociations et conciliation et aucune contre-proposition sur les principales demandes de l'Union, qui sont :

1. Augmentation générale de 14% de l'heure.
2. Fêtes payées, celles incluses dans le contrat.
3. Deux semaines de vacances payées, après trois ans de service.
4. Atelier d'Union (Union shop).
5. Retenue irrévocable des cotisations d'union (Check-off).
6. Deux jours de fête additionnels (Lundi de Pâques et Fête du Roi).
7. Augmentations automatiques.
8. Aucune restriction à la clause des vacances.

et tous les gains rétroactifs au 1er août 1947.

Inutile de dire qu'il y avait mauvaise foi de la part de la compagnie, et ses avocats discutaient sous réserve à toutes ces séances, n'admettant jamais les droits acquis par la Loge 712. Les deux parties n'étant donc aucunement d'accord, le conciliateur recommanda au Ministre du Travail qu'un comité d'arbitrage soit institué. On demanda aux deux parties de nommer leurs arbitres. En dedans de trois jours, soit le 12 décembre 1947, la Loge 712 nomma son arbitre. La compagnie, de son côté, continue à retarder les procédures et la compagnie n'a pas encore envoyé au conciliateur, tel que demandé, le nom de son représentant au comité d'arbitrage. Jugez vous-mêmes, croyez-vous réellement que la compagnie fait son possible, avec ses deux avocats, pour gagner du temps et retarder les justes revendications des ouvriers de l'avionnerie. Les membres du comité de négociations ont fait toutes les concessions, afin d'avoir des résultats et épargner du temps. Malheureusement, tout est rendu au même point et nous devons attendre que ces Messieurs de la Direction de Canadair Limited soient prêts. Faudra-t-il recourir à la grève pour avoir du succès? Nous croyons sincèrement que les ouvriers en ont sougé des tactiques déloyales de la compagnie, et qu'ils sont prêts à recevoir le mot d'ordre.

Les membres du comité de négociations représentant la Loge 712 sont : MM. Adrien Villeneuve, représentant de la Grande Loge, Association Internationale des Machinistes; Roger Laframboise, agent d'affaires de la Loge; Louis Gagnon, secrétaire-financier; Gérard Desilets, Oscar Mathieu et Louis Laberge. Ces trois derniers représentent les employés de l'usine.

A l'occasion de la Nouvelle Année, il me fait plaisir de souhaiter à tous les cuivriers une Bonne et Heureuse Année et de leur offrir mes meilleurs vœux de succès, prospérité et du travail pour tous en 1948.



ROGER LAFRAMBOISE,
Agent d'affaires, Loge
d'Avionnerie de
Montréal, 712.

OFFICIERS DE LA LOGE 712 POUR L'ANNEE 1948

Président : J. ALFRED MENARD.
Vice-Président : JOHN RAMSAY.
Secrétaire-Archiviste : LOUIS LABERGE.
Secrétaire-Financier : GERARD DESILETS.
Trésorier : STANLEY HAMER.
Conducteur : GERARD ST-JACQUES.
Sentinelle : LAURENT GUIMONT.
Syndics : ANDRE FAVREAU,
LIONEL VAILLANCOURT,
CYPRIEN BINETTE.
Agent d'Affaires : GERARD VILLENEUVE.

Président du Comité d'Usine : JEAN PAUL DOUVILLE.
(Plan de Conversion) Canadair.

Comité de Grievs : LESLIE ADAMSON (Président)
(Plan principal) Canadair.
STANLEY HAMER
(Plan principal) Canadair.

Comité de Cantine : JAMES SHAW (Plan principal) Canadair.
LEOPOLD LAMARCHE,
(Plan principal) Canadair.

Président du Comité d'Usine : ROSAIRE DERY,
Comité de Grievs : OSCAR MATHIEU (Président).
LOUIS LABERGE.

Comité de Cantine : CYPRIEN BINETTE,
EUGENE TESSIER.

Joyeux Noël et Heureuse Année

Chaque année la tradition nous rapporte cette série interrompue d'échanges de souhaits qui paraissent si sincères à les entendre, mais qui souvent ne sont que des mots du bout des lèvres.

Je viens à mon tour offrir à tous mes amis du mouvement ouvrier en général et à tous les membres de l'Union Internationale des Ouvriers du Vêtement pour Dames en particulier, mes meilleurs vœux d'un joyeux Noël et d'une Bonne Année 1948.

Je souhaite sincèrement que 1948 soit l'année la plus fructueuse jamais vécue sous toutes ses formes.

Je souhaite que 1948 apporte à tous et toutes le bonheur au foyer par une paie régulière et fournie grâce au bon travail de l'Union et de ses dévoués représentants.

Je souhaite que 1948 vous favorise au point de vue santé et que toute cette année durant vous jouirez d'une parfaite santé physique et morale.

Je souhaite en résumé que 1948 soit l'année de vos rêves et vous apporte à tous et toutes, chers membres d'Union, la réalisation complète de tous vos désirs les plus chers.

Je souhaite que nos gouvernements comprennent une fois pour



D. S. LYONS
Vice-président canadien, Association
Internationale des Machinistes.

LA NECESSITE DU TRAVAIL

Pour ce qui regarde le travail en particulier, l'homme dans l'état même d'innocence; n'était pas destiné à vivre dans l'oisiveté; mais ce que la volonté eut embrassé librement comme un exercice agréable, la nécessité y a ajouté, après le péché, le sentiment de la douleur et l'a imposé comme une expiation. La terre sera maudite à cause de toi, c'est par le travail que tu en tireras de quoi te nourrir tous les jours de ta vie. Il en est de même de toutes les autres calamités qui ont fondé sur l'homme; ici-bas elles n'auront pas de fin ni de trêve, parce que les funestes fruits du péché sont amers, après, acerbés, et qu'ils accompagnent nécessairement l'homme jusqu'à son dernier soupir. Oui, la douleur et la souffrance sont l'apanage de l'humanité et les hommes auront beau tout essayer, tout tenter pour les bannir, ils n'y réussiront jamais, quelques ressources qu'ils déploient et quelques forces qu'ils mettent en jeu. S'il en est qui s'en attribuent le pouvoir, s'il en est qui promettent au pauvre une vie exempte de souffrances et de peines, toute au repos et à de perpétuelles jouissances, ceux-là certainement trompent le peuple et lui dressent des embûches, où se cachent pour l'avenir de plus terribles calamités que celles du présent.

Encyclique Rerum Novarum.

LES REPLIS DE LA POLITIQUE

La politique nous enserrera aujourd'hui, comme dans ses replis un serpent; on ne peut s'en dégager, quoi qu'on fasse. Je veux donc lutter avec le serpent...

Mahatma Gandhi



Meilleurs Vœux
de santé, bonheur et
prospérité
à
tous nos compatriotes

LA PRESSE
MONTREAL

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COMPLIMENTS
de

O. ST-JEAN LIMITEE
Bijoutiers - Horlogers

UN SEUL MAGASIN

établi depuis 1870 au même endroit

Salon d'Optique Moderne

1215 STE-CATHERINE EST

AM. 2121-22

A MERRY CHRISTMAS
and
HAPPY NEW YEAR



MacKinnon Structural
Steel Company Ltd.
STEEL PLATE
and
STRUCTURAL WORK

SHERBROOKE, QUE., Canada

Canadian Agents
STICKLE STEAM SPECIALTIES CO

HARBOUR 0169
" 0812

The Moulton Company Ltd.

Plumbing, Heating, Automatic Sprinklers

Power House and Industrial Piping

Government Qualified Welders



732 Inspector St.

MONTREAL

Hoping
for
Something
or
Saving
for it?

THE
ROYAL
BANK
OF CANADA

Les relations entre le gouvernement, les patrons et les ouvriers pour l'année 1948

Au début de 1947, l'ouvrier canadien ne savait s'il pourrait maintenir un pouvoir d'achat suffisant, à cause du danger imminent de l'inflation de l'après-guerre.

Dès les premiers mois, plusieurs Unions ouvrières étudièrent les conditions de vie de leurs membres et avant même le renouvellement des conventions collectives, demandèrent des augmentations de salaires pour compenser la diminution du pouvoir d'achat résultant de l'augmentation du coût de la vie ainsi que de la levée des contrôles des prix et de la suppression des subsides accordés par le Gouvernement fédéral.

La plupart des Unions ont réussi à sauvegarder les intérêts de leurs membres au moyen de la négociation collective basée sur les méthodes en usage dans les contrats collectifs. Malheureusement, d'autres organismes, ayant à faire face à une opposition tenace de la part des employeurs, virent se rompre les négociations entamées et déclarèrent la grève. Peut-on tenir ces Unions responsables de ces grèves, alors que leur bonne foi ne faisait pas l'ombre d'un doute au début des négociations qu'elles conduisaient comme l'auraient fait des Unions plus anciennes et plus expérimentées? Non, car la véritable cause de querelles venait de l'attitude hostile des employeurs vis-à-vis des travailleurs frustrés et mécontents, et le gouvernement ne devrait pas l'oublier, lorsqu'on lui demande de régler les différends entre patrons et ouvriers.

En 1947, les négociations ont provoqué une hausse générale des salaires, hausse qui devait maintenir le niveau de vie des ouvriers, dangereusement compromis par l'augmentation continue des prix. Cependant, l'indice actuel du coût de la vie établit que le pouvoir d'achat du dollar canadien a diminué de 45% depuis le commencement de la guerre et que, depuis que le gouvernement a levé les contrôles et supprimé les subsides, les prix, dans tout le Canada, présentent de plus en plus une forte tendance à l'inflation.

En 1947, l'ouvrier canadien ne savait s'il pourrait maintenir son pouvoir d'achat et les conditions ne sont pas

meilleures au début de 1948. Qu'est-ce que le gouvernement et les employeurs peuvent exiger de l'ouvrier canadien dans de telles conditions? Le Gouvernement arrêtera-t-il l'inflation? L'employeur consentira-t-il à négocier avec ses employés selon les principes démocratiques? Leur contestera-t-on le droit de s'unir et de négocier collectivement? Ce sont là des questions que le gouvernement et les employeurs devront se poser en 1948.

Le Gouvernement canadien a levé les contrôles des prix; il a aboli les subsides et les impôts sur les profits excessifs. De plus, il exige, de chaque Canadien, un fort impôt sur le revenu. Tous ces faits ne sont pas sans avoir une influence marquée sur le pouvoir d'achat de chaque individu.

Beaucoup d'industries produisent au-delà de leur capacité normale; le prix de toutes les denrées a augmenté; il en résulte des profits considérables et les compagnies paient des dividendes proportionnés à la forte production et aux prix élevés. Il leur serait donc possible d'accroître le pouvoir d'achat de l'ouvrier en haussant les salaires. De son côté, le gouvernement, s'il augmentait les exemptions d'impôts, allègerait le fardeau de tous les Canadiens.

Le Gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les manufacturiers sont forcés d'admettre les changements survenus dans le niveau de vie du Canadien moyen et en conséquence, ils devraient leur procurer, dans une large mesure, des occasions de conduire pacifiquement des négociations collectives bien comprises, évitant de mécontenter les ouvriers et de les frustrer des droits que leur accordent les lois du pays. De plus, il serait à conseiller à tous les employeurs d'adopter les méthodes nouvelles pour l'entretien des relations entre patrons et ouvriers.

Le devoir du gouvernement, des unions et des corporations est de se préoccuper des développements nationaux et internationaux, des tactiques démolisantes des communistes dans des pays comme la France, la Grèce et l'Italie, car la même chose pourrait

se produire au Canada. Que les unions ouvrières du Canada se gardent des blâmes que le mouvement ouvrier, sent plus à la prospérité de la Russie et à sa doctrine communiste qu'à la prospérité du Canada et à son gouvernement démocrate.

Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada s'est prononcé contre les activités subversives au cœur du mouvement ouvrier. Ses principes établissent que le mouvement ouvrier, symbolisé par le Congrès, fut créé pour l'amélioration des conditions de vie de l'ouvrier et que cette association ne sera forte et puissante qu'en tant que ses membres resteront unis. Le Congrès estime que les opinions politiques et les croyances religieuses de chacun ne regardent personne, aussi longtemps que ces opinions ou ces croyances ne viendront pas en conflit avec les principes des Unions. Le Congrès condamne tout parti politique ou toute personne qui utiliserait le mouvement ouvrier pour son bénéfice personnel. Le Congrès n'est pas affilié à la Fédération mondiale du Travail et ne croit pas en son efficacité.

Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada reconnaît que l'année 1948 réserve de dures luttes au Gouvernement, aux Unions et aux Employeurs pour la solution de nombreux problèmes en vue du bien-être de tous les Canadiens. Plusieurs de ces problèmes se régleront si :

- (1) le gouvernement fédéral étudie la possibilité d'augmenter les exemptions d'impôts des Canadiens;
- (2) les corporations et le mouvement ouvrier suggèrent au gouvernement des moyens pour diminuer le prix des denrées et enrayer l'inflation;
- (3) les unions ouvrières aident à augmenter la production pour créer une abondance de denrées et diminuer ainsi la menace d'inflation;
- (4) les ouvriers obtiennent des salaires proportionnés aux gains des compagnies, pour compenser la réduction du pouvoir d'achat du dollar;
- (5) le gouvernement, les employeurs, les Unions et les corporations cherchent à procurer la paix de l'esprit, en donnant du travail à tous les Canadiens, en réglant adéquatement la crise du logement et en assurant la stabilité future du pays.

Ces problèmes résolus, les Canadiens pourront se féliciter d'avoir passé une Bonne et Heureuse Année.

J.-A. D'AOUST, O.B.E.,
Vice-président du Congrès
des Métiers et du Travail
du Canada.

Pour 1948, relations cordiales et équilibres économique

Il est de mise à la fin de chaque année et pour les individus et pour les organisations d'établir le bilan des gains et des pertes de l'année, de considérer le progrès accompli et de tracer un plan d'action pour l'année nouvelle.

Durant l'année 1947, l'économie du pays est demeurée dans la période transitoire entre l'économie de guerre et l'économie normale. Dans certaines industries, la production n'a pas encore égalé la consommation. Les prix, après la disparition presque totale des contrôles, ont connu une ascension rapide et désordonnée, les bourses ont subi des fluctuations ascendantes et descendantes sans causes apparentes.



La dévaluation monétaire s'est accentuée amenant avec elle une inflation dont les conséquences futures nous sont encore inconnues.

L'ouvrier fut sans contredit la première victime de cette instabilité économique. Celui qui n'avait pas pour le protéger une union ouvrière s'est trouvé sans défense et sans ressources devant l'augmentation des prix et s'est rendu compte que son pouvoir d'achat déterminé par son salaire est devenu chaque jour plus limité.

Celui qui porte avec orgueil une carte de membre d'une union ouvrière a senti plus que jamais la nécessité de l'action collective. Les demandes des différents locaux ouvriers se firent plus pressantes à mesure que le prix des denrées essentielles augmentait. Certains industriels, conscients des conditions économiques et de la situation des ouvriers, accordèrent sinon avec joie du moins sans trop d'opposition les ajustements de salaires demandés. Malheureusement, un grand nombre d'entre eux, pour qui le profit passe avant tout, refusèrent catégoriquement avec le résultat que les ouvriers durent avoir recours à la grève. Ces grèves furent nombreuses, souvent longues, mais heureusement dans la plupart des cas l'ouvrier y a trouvé un gain qu'il n'aurait pu obtenir autrement.

En dépit des salaires plus hauts, il faut pourtant se rendre compte que le pouvoir d'achat de l'ouvrier canadien

est plus bas à la fin de l'année 1947 qu'il l'était au début de la même année, sauf quelques rares exceptions.

De quoi 1948 sera-t-il fait pour la classe ouvrière? Il serait prématuré de vouloir déterminer à l'avance le cours des événements pour l'année qui commence tant dans le domaine économique que dans le domaine politique. Cependant si l'année 1947 peut servir de barème, il n'y a aucun doute que les ouvriers entrent dans une période critique dont l'issue déterminera tout à la fois la liberté des unions ouvrières et le standard de vie des Canadiens non seulement pour douze mois mais pour plusieurs années à venir.

Bien que normalement il répugne au Travail organisé d'avoir recours aux offices d'un gouvernement quelconque pour faire respecter ses droits, car il y perd presque chaque fois une parcelle de sa liberté, il devra en 1948 s'assurer que nos gouvernements tant provinciaux que fédéral, par une législation progressive, établissent plus clairement encore les droits et prérogatives du mouvement ouvrier afin qu'aucun employeur ne puisse se soustraire aux négociations collectives, soit en les niant soit en les ignorant. D'autre part, le Travail organisé devra exiger un certain équilibre entre le salaire et le pouvoir d'achat, les gouvernements dussent-ils pour ce faire avoir recours aux contrôles du temps de guerre.

Pour ce qui est de leur régie interne, il est impératif que les unions ouvrières choisissent pour les diriger des hommes dont l'intérêt premier soit celui des ouvriers qu'ils doivent servir. Ces officiers unionistes devront en retour travailler à agrandir chaque jour les cadres de leurs unions locales tout en s'efforçant de parfaire l'éducation des ouvriers sur les problèmes de l'heure.

Il me fait donc plaisir, au début de la nouvelle année, de souhaiter aux ouvriers organisés de cordiales relations avec leurs patrons et un standard de vie stable et suffisant. Puissent les quelques considérations que je viens de faire se réaliser, pour que 1948 voie naître enfin la paix et la compréhension industrielles si nécessaires à tous.

ROGER PROVOST,

Organisateur régional,
Union Internationale des Chapeliers,
Casquettiers et Ouvriers de la Mode,
Union de la Sacoche, (F.A.T.)

Ça ne se passe pas à Montréal

On rapporte de Biloxi, Mississippi, qu'un nommé Roland Desonier, a acheté un terrain où s'élevaient plusieurs camps de touristes qu'il ne louera qu'à des couples ayant des enfants. En plus des cabines, il a acquis quarante-et-une remorques. Il a acheté la propriété après qu'on lui eut refusé de louer parce que les propriétaires ne voulaient pas de locataires ayant "des chiens ou des enfants."

Voilà un exemple que beaucoup devraient suivre. A quand un tel fait dans notre belle province?

Tél. H.Arbour 4913

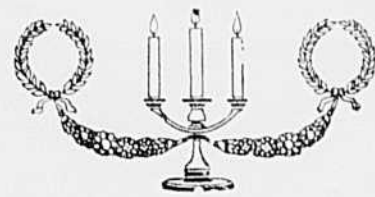
STARLET SHOE COMPANY

Manufacturers of

BABIES AND CHILDREN'S SHOES

426 ST. HELEN ST.

MONTREAL 1



SEASONAL GREETINGS

THE OTTAWA ELECTRIC RAILWAY COMPANY

COMPLIMENTS

of

Canadian Car & Foundry Co. Limited



Merry Christmas and a Happy and Prosperous New Year

Canadian Ingersoll-Rand Co. Limited
head office MONTREAL QUE. — works SHERBROOKE QUE.
branch SYDNEY SHERBROOKE MONTREAL TORONTO BURLINGTON LAKELAND TIMMINS WINDSOR NELSON VANCOUVER

A tous les ouvriers de la Province de Québec nous offrons nos meilleurs vœux pour un

Joyeux Noël

et une Bonne et Heureuse Année



We extend, at this Yuletide, our sincere wishes for a very

Merry Christmas and a

Happy New Year

to all the workers in the Province of Quebec



ANGLO-CANADIAN PULP and PAPER MILLS LIMITED

Rés.: FR. 2484

3670, rue Saint-André

PHILIPPE JORON

Nous achetons et vendons
les autos usagés

3845, rue RIVARD

HARbour 5428

LEDUC AUTOMOBILES LIMITEE

FLORIAN LEDUC, président

Distributeurs

CHEVROLET & OLDSMOBILE

VENTES PIECES SERVICE

Débossage — Peinture — Rembourrage — Prix modérés

BElair 2841 ☆

3421, Avenue du Parc

Tél. CALumet 0072

GEO. DE L'ETOILE

BIERE ET PORTER — FRUITS ET LEGUMES

1999 Dandurand

MONTREAL

Joyeux Noël à tous

C. M. & T. INC., CONTRACTORS

VICTORIAVILLE, QUE.

HABITS POUR HOMMES

Robert De Luca, Président

Gérard Courtois, Gérant

Luigi Macchiagodena, Contremaître

CIE DE BISCUITS STUART LTEE

Alfred ALLARD, président

J. H. CHARBONNEAU, vice-président

A. D. PLANTE, secré-taire.

Marcel ALLARD, chef de production

Jean ALLARD, directeur

Biscuits — Gâteaux — Tartes

235 ouest, Avenue Laurier, Montréal.

CR. 2167

Essayez les produits de

Try the Products of

LA LAITERIE DE SHERBROOKE ENRG.

Lait pasteurisé — Pasteurized Milk

Crème — Lait au Chocolat — Cream — Chocolate Milk

3 Fédéral

Tél. 470

SHERBROOKE

LAURENT HERVIEUX

IMPRIMEUR

4992, rue JEANNE D'ARC

Tél.: CLairval 4301

Joyeux Noël

Dr C. A. KIRKLAND, M. A. L.

Maire de Ville Saint-Pierre

Député du comté de Jacques-Cartier

Bonne et Heureuse Année

Compliments de la Saison

R. L. CRAIN LIMITED

OTTAWA CANADA

Il n'y a pas lieu de désespérer

C'est avec un vif plaisir que je viens souhaiter à tous les travailleurs du métal en feuilles, à tous les chefs du mouvement ouvrier un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

Oui, que l'An 1948 soit une année des plus propices pour tous les ouvriers et pour tous ceux qui travaillent au bien de la grande famille ouvrière. Au cours de l'année qui vient de s'écouler nous avons vu le nombre des membres de notre local augmenter considérablement, parce que les travailleurs ont compris que c'est par l'Union non pas par l'isolement qu'ils pouvaient



se faire entendre auprès des employeurs et des gouvernements. C'est par la coopération de tous que nous avons réussi à faire de bons contrats de travail entre patrons et employés lesquels permettent à l'ouvrier de vivre et de faire vivre sa famille dans un maximum d'aisance à laquelle tout homme a droit comme individu.

C'est par ces contrats que l'ouvrier a obtenu la semaine de 40 heures, des vacances payées et une augmentation de salaires, ce qui lui a permis de faire face à l'augmentation considérable du coût de la vie due à l'abolition du contrôle sur les prix.

Dans le Québec, nos unions internationales ont été l'objet de sourdes attaques qui, presque toujours, ont fait long feu parce qu'elles étaient étayées sur le mensonge et la calomnie. Quoi qu'en disent certaines gens à bonne foi plus ou moins dou-teuse, le Travail Organisé est le rem-

part par excellence contre lequel se heurterait, pour s'y briser, toute tentative révolutionnaire de gauche ou de droite; c'est le seul mécanisme économique susceptible de consolider définitivement et de façon permanente l'harmonie entre le capital et le Travail, la principale planche de salut du régime économique se fondant sur l'ordre et la liberté, sur la dignité humaine.

Il n'y a pas lieu de désespérer de la situation, tant s'en faut; la classe ouvrière commence à se réveiller de sa torpeur, à prendre sérieusement conscience de ses prérogatives, à revendiquer son droit au travail ainsi qu'à des accords collectifs librement consentis sans ingérence de la part de l'Etat. Ce réveil moral de la classe laborieuse de notre province est symptomatique. Il implique, en effet, une reprise sérieuse de ses moyens d'action en vue d'une réhabilitation économique dont nous ne tarderons pas, sauf imprévus, à envisager les heureux résultats.

période des souhaits formulons le Et puisque nous en sommes à la vœu que toutes les revendications du Travail Organisé soient, au cours de la prochaine session législative, prises en sérieuse considération par qui de droit.

Souhaitons également que certains patrons, trop oublieux de leurs devoirs les plus élémentaires envers leurs employés songent à s'entendre avec eux aux salaires à payer et aux conditions de travail à faire pré-valoir, plutôt qu'à les combattre par une intraséance qui n'est plus de mise aujourd'hui parce qu'elle ré-pugne aux plus légitimes aspirations de la conscience moderne, parce qu'elle méconnaît ce droit fondamental du travailleur à un salaire non seulement raisonnable en loi—ce qui peut ne vouloir rien dire—mais raisonnable en fait, ce qui à un sens social bien défini, tangible et fructueux, donc éminemment moral en soi.

Et nous ne saurions mieux faire, en l'occurrence, nonobstant les nuages qui obscurcissent présentement notre horizon économique, que de souhaiter à tous nos officiers, nos fidèles membres, à tous les chefs du mouvement ouvrier ainsi qu'à ceux qui leur sont chers, le plus joyeux Noël.

Onésime Renaud, Agents d'affaires, Association internationale des travailleurs du métal en feuilles, Local 116.

Chassez-la de l'usine

Tous les ans, plus de 2,600 ouvriers, de diverses industries, sont admis pour traitement dans nos sanatoriums antituberculeux. C'est une perte pour l'industrie. Et comme le malade, dont le pouvoir de gain se trouve réduit, est le plus souvent un chef de famille, il s'ensuit beaucoup de gêne et même de misère dans un certain nombre de foyers canadiens. Ajoutez, dans les cas où l'infection est assez avancée, le risque de contagion parmi les compagnons de travail, la famille, les voisins. Le résultat net est une somme de maladie, de souffrances et de décès qu'il est difficile d'évaluer.

L'industrie se défend, par l'intermédiaire de ses services d'hygiène. En collaborant avec les médecins de famille, les bureaux d'hygiène et les associations bénévoles, les services d'hygiène de l'industrie se rendent utiles à la nation tout entière.

Les examens avant l'embauchage évitent l'introduction de la tuberculose dans une usine. Ils permettent de découvrir et de traiter les malades avant toute contamination d'autres travailleurs. Les examens périodiques aux rayons-X protègent les ouvriers pendant toute la période la guérison et réduit au minimum la perte du pouvoir de gain.

Le timbre de Noël

Tout en rendant hommage aux services d'hygiène de l'industrie, il faut, surtout en cette saison, prêter attention à l'oeuvre des associations antituberculeuses, dans tout le Canada. Ces associations ont été les premières à démontrer l'utilité des examens aux rayons-X et des examens en série.

Dans toutes les provinces, ces associations fournissent du matériel ou paient les frais, et parfois font les deux. Les industries qui n'ont pas de service d'hygiène dépendant des services administratifs et des associations bénévoles, qui comptent elles-mêmes sur la campagne du timbre de Noël.

La vente du timbre de Noël procure aussi des services d'infirmités et des services de réadaptation dont le développement permettra de rendre à beaucoup de tuberculeux une place utile dans la société.

Depuis vingt ans, la campagne du timbre de Noël fait partie de la lutte contre la tuberculose. Elle a sérieusement contribué à la réduction de 75 p. 100 réalisée dans le taux annuel des décès consécutifs à cette ma-ladie.

Malgré ce progrès, la tuberculose tue encore environ 5,500 Canadiens par année. Elle reste la première cause de décès parmi les jeunes adultes, qui forment la masse des ouvriers.

La vente des timbres de Noël mérite donc l'encouragement des patrons et des ouvriers. Nous pouvons tous combattre la tuberculose soit en faisant partie des associations antituberculeuses, régionales, provinciales ou nationales, soit en achetant des timbres de Noël.

Dr. G. J. Wherrett, Secrétaire gnral de l'Association antituberculeuse canadienne.

Chez les briquetiers

Le confrère J. A. Provencher organisateur de l'union internationale des briquetiers, maçons et maçons en marbre, nous fait part que l'assemblée d'organisation tenue le 15 décembre dernier sous la présidence du confrère William Sletor fut un succès complet. En effet une assistance record a été enregistrée. C'est donc dire que ces travailleurs, membres du Local 4, ont bien compris que sans l'organisation ils ne pouvaient que très médiocrement subvenir à leurs besoins. Ils ont adhéré à l'Union en grand nombre.

L'assemblée s'est terminée par les bons souhaits du confrère Sletor. En effet ils transmettent aux membres du local ainsi qu'à tous les nouveaux membres initiés à cette assemblée ses vœux sincères pour un Joyeux Noël et une Heureuse Année.

ARTHUR DROUIN

AGENT DE MANUFACTURIERS

Représentant: Le Fil National Limitée, Sherbrooke

J.-Edgar-M. Genest (Aeroxon), Sherbrooke

80 est, rue ST-PAUL

MA. 6788

Tél. 3-2122

Rés.: 425 St-Jean — Tél. 5-7515

POISSANT ELECTRIQUE

MATERIEL D'INSTALLATION, ACCESSOIRES, ETC.

Place d'affaires: 25, rue St-Pierre,

QUEBEC

VICTORIA TOOL & MACHINE CO., LTD.

MACHINERY BUILDERS & DESIGNERS

Tool & Die Specialists

Established 1914

250 Rose de Lima Street

Wellington 1138

Bijoutier de Confiance —

M. W. RIOPEL

— Reliable Jeweller

Etablie en 1923

902 Bélanger, près St-André

Dollard 0640

Since 1900 — Fondée en 1900

J.-A. SAVARD ET FILS ENRG.

Insurance Brokers — Courtiers en assurances

757 Est, Mont-Royal

CHerrier 3116 *

HON. PAUL BEAULIEU, C.A.

ROGER DUGRE, C.A.

BEAULIEU & DUGRE

COMPTABLES AGREES

CHARTERED ACCOUNTANTS

10 est, rue St-Jacques

168, rue Jacques-Cartier

Tél. MARquette 3822

Tél. St-Jean 704

MONTREAL

ST-JEAN, QUE.

Compliments de la Saison

Maison fondée en 1860

RIOUX & PETTIGREW Limitée

LUCIEN PETTIGREW, Président

EPICIERS EN GROS

48, rue St-Paul, Québec

Tél. * 2-1212

Téléphone: DEXter 1147-48

U. PAQUIN

EPICIER-BOUCHER

Fruits et Légumes de Choix — Bière et Porter

142, rue St-Jacques

Ville Saint-Pierre

LEBEL CONSTRUCTION LIMITEE

INGENIEURS — ENTREPRENEURS

Pavages — Travaux Publics

PAUL LEBEL, I. C., Président-Gérant

LEFEBVRE FRERES LIMITEE

MACHINISTES

970 de Bullion

PLateau 9641

Compliments de la Saison

CAFE DE LA PAIX

354 rue Ste-Catherine Est

Compliments de la Saison

L. GODBOUT

BOUCHER

8074 rue St-Hubert

DOLLARD 2342

Joyeux Noël — Bonne et Heureuse Année

WILLIE HAMEL

EPICIER

6274 Christophe-Colomb

CALumet 5551

Joyeux Noël — Bonne et Heureuse Année

R. CAILLOUX

BOUCHER

3355 est, rue Ontario

CHerrier 0549

Season's Greetings

WILFRID CLERMONT LIMITED

1604 St-Denis

LAncaster 2331

THE PERFECTION CORSET CO. LTD.

Rose Marie

38, CHAMPLAIN

QUEBEC

478 CRAIG E.

MA. 0176

HOTEL CORONET

MONTREAL

A. FONTAINE

G. PAQUIN

CHARLES DESJARDINS & CIE, Limitée

J.-A. NOEL, gérant et secrétaire-trésorier

Le plus grand magasin de fourrures au Canada
Maison essentiellement Canadienne-Française

1170, rue ST-DENIS, Montréal.

HA. 8191

Souhaits de Léopold Francoeur

C'est une tâche toujours agréable à cette époque de l'année de venir saluer les ouvriers du travail organisé et de leur offrir mes meilleurs souhaits pour l'année qui va bientôt commencer.



L'année qui s'achève a sans contredit été une année prospère en ce qui concerne le travail; il y a malheureusement eu la hausse continue du coût de la vie qui a donné à chacun d'entre nous pas mal de fil à retordre et surtout que nous avons vu s'effondrer notre rêve d'obtenir des augmentations de salaires proportionnées à la hausse du coût de la vie malgré nos multiples démarches et nos réclamations incessantes; trop de membres ne sont

malheureusement pas au courant des efforts fournis par leurs officiers dans toutes les démarches à cet effet et aussi trop de membres sont par malheur restés inactifs et sourds à nos appels, causant ainsi un certain malaise et quelques mécontentements. A ceux-ci, nous souhaitons ardemment de les voir s'intéresser d'avantage aux activités de leur union respective et ils verraient de la sorte l'immense activité qui y régnait et seraient certes à même de constater que si les résultats n'ont pas été tangibles ce n'est certes pas parce que les efforts ont été ménagés.

Nous osons espérer que la nouvelle année nous sera plus favorable et nous formulons sincèrement nos vœux pour une meilleure réussite lors du renouvellement du contrat dans l'industrie de la Construction.

Je veux profiter de cette occasion pour adresser à tous les Charpentiers et Menuisiers du District de Montréal et à leur famille mes meilleurs vœux de santé, prospérité et bonheur pour l'année 1948.

A tous les Officiers des Unions Locales et du Conseil de Construction j'adresse mes remerciements pour le support qu'il m'ont accordé dans l'accomplissement de ma tâche de Secrétaire et réitère ici mes meilleurs vœux pour la prochaine année.

Fraternellement,

L. Francoeur, Sec. Conjoint des
Métiers de la Construction de
Montréal et la banlieue.

Progrès constant chez les employés des édifices publics

Au cours d'une entrevue que nous avons eue avec M. Ferdinand Boger président du local 298 des Employés des édifices publics nous avons appris que les vingt-cinq (25) contrats de travail régissant les salaires et les conditions de travail des employés des édifices publics viennent d'être renouvelés avec l'Association des propriétaires et gérants des édifices publics de Montréal, Inc. Le renouvellement de ces contrats accordent une augmentation de salaire de 12% aux 225 membres de ce local couverts par ces conventions.

De plus ces contrats font bénéficier les unionistes de deux (2) semaines de vacances avec paie par année, de sept (7) jours de fêtes payés, et temps et demi assuré si les employés doivent travailler ces jours de fêtes, et d'un boni de vie chère de 25 cents par point d'augmentation du coût de la vie à partir du 1er décembre 1947.

L'organisation de l'hôpital St-Luc va bon train. En effet l'Union internationale vient de remporter une victoire éclatante sur les Syndicats nationaux. Un vote pris sous la surveillance des autorités gouvernementales a accordé la victoire à l'Union internationale par le compte de 150 à 42. Les négociations en vue d'une convention collective de travail sont présentement en marche et il n'est pas téméraire de croire que dans un avenir très rapproché tous les employés de cet établissement jouiront d'améliorations quant à leurs salaires et leurs conditions de travail en général.

Le contrat de travail signé dernièrement en faveur des employés de l'Université de Montréal accorde une augmentation de \$178 par année pour les employés travaillant 44 heures par semaine et \$282 pour ceux travaillant 48 heures par semaine. Deux semaines de vacances payées sont garanties à ces employés. Le contrat stipule également que temps et demi sera payé après les heures régulières de travail et

de plus lorsque des employés auront à travailler les jours de fêtes stipulés au contrat.

A l'occasion de Noël et du nouvel an je désire offrir à tous les membres de l'union internationale des employés d'édifices, à tous mes collaborateurs, à tous les organisateurs du mouvement ouvrier, ainsi qu'à leurs familles,



un Joyeux Noël une Bonne et Heureuse Année.

Que l'an 1948 soit une année des plus prospère, pour la classe ouvrière en général, et pour tout le mouvement ouvrier organisé.

Nous avons vu au cours de l'année qui vient de s'écouler, que les membres de l'union internationale des employés d'édifice, ont obtenu grâce à leur union, des conditions de travail plus avantageuses.

Espérant que l'année 1948 nous apportera, une solution pratique à tous les problèmes du mouvement ouvrier organisé, à qui je dis avec sincérité Joyeux Noël Bonne et Heureuse Année.

Fernand Boger

Abonnez-vous au MONDE OUVRIER

Que Noël soit pour vous et votre famille
un jour de réjouissances
et qu'il vous apporte nos vœux sincères de
Santé et de Prospérité.

Laiterie **ST-ALEXANDRE**
LIMITÉE
LAIT - BREUVAGE - AU CHOCOLAT - CRÈME

"Le lait St-Alexandre est d'une richesse et d'une pureté absolues."

FRontenac 1242

Etablie en 1900

JOS. LUSSIER & FILS

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

Salons mortuaires

4715-4733 Avenue Papineau, près Gilford

Spécialité "PRESCRIPTIONS" Specialty

Pharmacie A. HELIE Pharmacy

414 JARRY

DUpont 5735

Tél.: 2-1013

Bureau: 2-1012

JOS. AMYOT & FILS Enrg.

IMPORTATEURS

de Nouveautés Européennes et Américaines en Gros

45, rue Dalhousie

QUEBEC

20, rue Thibault

Compliments
de

ECOLE INDUSTRIELLE DES SOURDS-MUETS

IMPRIMERIE — CORDONNERIE — MECANIQUE
TOLERIE — MENUISERIE

65 De Castelnau, ouest

TAlon 4571

COMPLIMENTS DE LA SAISON

BUANDERIE JOLICOEUR LIMITEE

4132 Parthenais

AMherst 2161

Compliments

MILE END FRUIT EXCHANGE
Inc.

6405 St. Lawrence Blvd.

CR. 4151

MARquette 3647-3648

G. & J. ESPLIN, LIMITED
BOX MANUFACTURERS

Corrugated Fibre and Wood Containers

Mills at Montreal, P.Q., and Hillsboro, N.B.

Head Office: 170 Duke Street

MONTREAL, QUE.

Tél.: MA. 0105-0251

Chambres avec bain

Taverne: MA. 0839

HOTEL LE RELAIS

BIERE ET VINS SERVIS AUX REPAS

758, RUE BERRI

MONTREAL

DOLLARD 1142



6821, ST-HUBERT

MONTREAL



Nous vous
souhaitons
un Joyeux Noël
et une
heureuse année

A Merry Christmas
and a
Happy New Year
to you

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.
865 est, rue Ste-Catherine Montréal

À mes
Electeurs et Electrices
et aux ouvriers et ouvrières

JOYEUX NOEL

ET UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

L'HON. J.-A. FRANCOEUR
DEPUTE PROVINCIAL
du Comté Montréal-Mercier

Meilleurs voeux aux ouvriers du
Québec à l'occasion de la

NOEL
et du
NOUVEL AN

**Meagher Bros. Co.
Limited**

Meilleurs voeux de bonheur,
de prospérité et de Paix
à l'occasion de Noël
et du Nouvel An

**J.A.W. Archambault
& Associés**

159 Craig Ouest BE. 3003

DOLLARD 9840
WM. PELLETIER, Enrg.
PLOMBIER — PLUMBER
Poseur d'Appareils à Gaz
et à Eau Chaude
Spécialité : Couvreur en tôle et en
gravois, Soudures à l'Oxygène
6857 - 6859 SAINT-ANDRE

FRONTENAC 4940
J. A. DESILETS
PHARMACIE
4043 ONTARIO EST

L'Ancester 9952
HENRI LAVOIE
Menuiserie — Woodwork
107 Est, rue Mont-Royal St. East

AMHERST 2403
W. A. GERVAIS
BIJOUTIER
1305 MONT-ROYAL EST

Compliments de la saison
STUDIO DESAUTELS
MONTREAL

HOTEL ST-ROCH
Au centre de la ville et du commerce
A l'épreuve du feu
15, Place Jacques-Cartier
230, rue St-Joseph, Québec

WESTERN PHARMACY
G. DUCHESNE
Phone DEXter 4558
5545 Western Avenue, Montréal

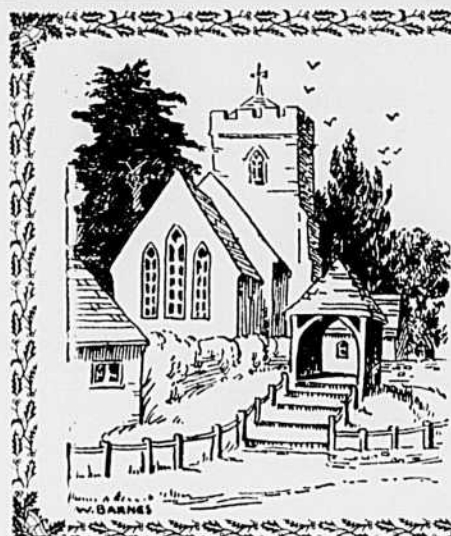
COMPLIMENTS
of
**PROVINCIAL JOBBING
& TEXTILE**
QUEBEC CITY

COMPLIMENTS
ALF. LESSARD
123, St-Paul QUEBEC

FRONTENAC 0539
JEAN RENAUD
EPICIER
1800 rue Dufresne

FAIKIRK 1308
ROGER CLEMENT
BIJOUTIER
4514, avenue Papineau

DROLET & LAROCHELLE
Inc.
FARINE, GRAINS, FOIN
ET PROVISIONS
EN GROS
156 - 158, rue St-Paul, Québec



Le Monde Ouvrier désire exprimer à tous ses annonceurs
ses meilleurs voeux pour un Joyeux Noël et une Année
couronnée de prospérité et de succès.

Nous prenons la liberté de recommander à nos lecteurs
d'encourager les maisons d'affaires qui par leur coopé-
ration contribuent au succès du Monde Ouvrier.

M. FANOK
GROCER & BUTCHER
BEER AND PORTER
81 Victoria St. Tel. 642
Dominion Park LACHINE

COMPLIMENTS
DE
Ntre J. P. GILLET, N.P.
3002, rue Masson, Rosemont

RECTOR'S BAR-B-Q
BEER - WINE
We deliver Special Large Chicken
at Moderate Prices
BROILED STEAKS ON CHARCOAL
4903-05 St. Lawrence Boulevard
MONTREAL, QUE.

DOLLARD 7402
Résidence : 6393 ST-DOMINIQUE
L. DORION Enrg.
Plomberie, Chauffage et Système
à Vapeur et ouvrage neuf
Bureau :
6298, St-Laurent, Montréal

GRENIER & VALIN
J.-A.-L. VALIN, Prop.
Rembourseurs GENERAL Upholsterers
3880a, rue Hochelaga. CL. 3032

SAVON MAJESTIC Ltée
A.-D. ROY, président
Nettoyeur "House Friend" Cleanser
Poudre "Majestic" Powder
Nettoyeur "Majestic" Cleanser
1853, rue Moreau, Montréal
FRONTENAC 4210

Zephyr Venetian Blind
ANDRE NOEL, représentant
3585, rue De Bullion St. LA. 7364

JACQUES TEOLIS
EPICIER LICENCIE
930 Ontario Est MONTREAL

WELLINGTON 1160 - 69
H. O. VIAU FRERES
AMEUBLEMENT
au complet
Termes faciles
4270-80 St-Jacques, MONTREAL

L'Ancester 1454
Bureau : 5057 BOYER
ARTHUR LANGLOIS
ENTREPRENEUR EN
PLOMBERIE — CHAUFFAGE
COUVERTURE
Boutique :
63, Ontario Est Montréal

DOLLARD 3798
REAL DURAND
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
5993 Le Laroche, MONTREAL

TAION 6365
J.-A. ST-AMOUR, Limitée
ENTREPRENEURS
ET MARCHANDS ELECTRICIENS
ANDRE ST-AMOUR
6575, rue St-Denis, MONTREAL

A. SEGUIN FRERES
Importateurs de
FRUITS ET LEGUMES
1627 Ouest, Notre-Dame
WELLINGTON 3653 *

DEBOSSAGE ET PEINTURE
Tél. CH. 7293 Résidence LA. 4654
R. POISSANT, Prop.
AUTO-BODY — DUCO-DULUX
Soudure Oxygène et Electrique
1184 est, rue Lagacchetière
près Montcalm

Tél. CR. 6508
IMPRIMERIE LEMIEUX
R. GUINDON, Prop.
Faire-Part de Fantaisie
6395, rue Saint-Hubert

Spécialité :
Manteaux de coupe individuelle
MIREL HEBERT
Marchand de Fourrures
1127 rue Bélanger. CR. 4628

FA. 3615 * Soir : AT. 9258
J. ALBERT JULIEN
Achats et ventes à commission
FRUITS ET LEGUMES
Spécialité : CHARS COMPLETS
2735, Notre-Dame Est, Montréal

CALUMET 3120
Marcel Verville Limitée
Marchand de meubles
MARCEL VERVILLE
Conseiller municipal
2339, est, rue Beaubien

Tél. CHerrier 3744. Rés. 1667 ORLEANS
ALPH. AUMONT
TAVERNIER
Commissaire de la Cour Supérieure
district de Montréal
4021 ONTARIO. Tél. CH. 0384

Tél. WELLington 2502
DAVID LACHAINE Enrg.
Epicier et Boucher
FRUITS ET LEGUMES
MM. LACHAINE et LEBLANC, Props.
4299, rue St-Antoine, Montréal

Compliments
de
EDGAR MAILHOT
Boucher en gros et détail
2131 Mont-Royal Est, Montréal
TEL. AMherst 1161 *

Hommages aux ouvriers
**La
Clinique Saint-Louis**
2150 ouest, rue Sherbrooke

PRODUITS LAITIERS PASTEURISES
**La Laiterie des
PRODUCTEURS**
INC.
Succursale : 7163 Christophe-Colomb
DOLLARD 5754

Tél. FAikirk 1213
L. TOURVILLE
Boucher-Epicier
Butcher-Grocer
BIERE ET PORTER
ALE AND PORTER
750 Gilford, coin-corner Resther

A. FAUSTIN Cie Limitée
FER ORNEMENTAL
1525 est, rue Moreau
FRONTENAC 1232

O. GAUTHIER LIMITEE
Manufacturiers de
CORNETS POUR CREME GLACEE
ET DES GATEAUX CINDERELLA
1960, rue Parthenais Street

CHerrier 2685. Rés. D'Upont 6360
Garage WILLIE
W. Clermont & O. Lessard, prop.
MECANIQUE GENERALE
Débossage — Soudure — Peinture
Huile et Graissage
5203, 8e Avenue, Rosemont
En bas de Masson MONTREAL

Tél. L'Ancester 3858
Salons de Fleurs St-Denis
(Edifice du Théâtre Saint-Denis)
1590, rue SAINT-DENIS
Spécialités :
Bouquets de Noces, Tributs floraux
Escompte de 10% aux membres
des unions ouvrières.
Mme ROVIRA Rés. MA. 8488

Garage J. E. D'ANJOU
Vendeur des Produits
"FORD"
Car Sales and Service
Réparation d'automobiles
de tous genres
Accessoires, Remorquage
Automobile Repairing of all kinds
Accessories, Towing
Tél. : 21
3641 Lafontaine, Frontenac 3157

Tél. No 78
**LA CREMERIE DE
VALLEYFIELD**
Beurre pasteurisé
Crème Glacée "Révélation"
81, rue Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

DOLLARD 4700
EMILE COUTURE
Boucher - Epicier
BIERE ET PORTER
2597 Beaubien E., Montréal

Tél. 1
J. E. VALLEY
Boucher - Epicier
1960, rue Parthenais Street 603, 2e Avenue, LACHINE

CHRISTMAS
Greetings
Best Wishes for 1948

HENRY BIRKS & SONS
LIMITED
JEWELLERS — SILVERSMITHS
MONTREAL

Sincere Merry Christmas Greetings and
A Happy New Year

Sherbrooke Machineries Ltd.
Established 1908

Manufacturers of
PULP AND PAPER MAKING MACHINERY

SHERBROOKE, QUE.

COMPLIMENTS
de

Lasalle Quarry
LIMITED

CHs. LAFONTAINE, président

Chemin St-Michel Montréal

With sincere Greetings and Best
Wishes for a Happy Christmas
and a Prosperous New Year

Gatineau Power Co., Ltd.

SEASON'S GREETINGS

JOINT BOARD, CLOAK,
DRESS & EMBROIDERY
WORKERS' UNION

BERNARD SHANE, Manager

MONTREAL

THE SEASON'S GREETINGS

DRY DOCK TAVERN
Mme B. TURGEON, prop.

4939 rue Notre-Dame Est. CLairval 0211

WELCOME TAVERN
ROGER TURGEON, prop.

4923 rue Notre-Dame Est. CLairval 0209



Joyeux Noël
Bonne et Heureuse Année

Salle St-Denis
DANSE TOUS LES SOIRS

NORMAN DAHL
ET SON ORCHESTRE
W. MASSIE, Prop.

279, Ste-Catherine Est L'Ancester 2377

Communism and Trade Unions

"Why not play ball with them on many urgent domestic issues? Anyone who has ever tried to co-operate in the real sense of the word can answer that one." In this article Margot Thompson contends that "Communist trade unionists are party members first."

During the last year or two a host of magazines and newspaper writers have found the trade union movement on this continent a most lucrative field and have made the most of it, focussing particular attention on the activities of communists within the unions. No one with any understanding of trade unionism believes for one moment that newspapers such as the *Financial Post*, or magazines like *Maclean's* and the *Saturday Evening Post*, have carried the stories out of any love for organized labor or through interest in the welfare of the workers. But whatever the motive, the reports have been substantially correct in themselves. There is no need to examine them or to rehash them, except to say that they have undoubtedly conveyed the impression that the unions are riddled with communism—an impression that is quite erroneous. To state, as *Saturday Night* did recently, that the unions "have been led around by the nose" by communists, is sheer nonsense.

It might be remarked, in passing, that since Canadian trade unionists are fully aware of the existence and activities of communists, both in the unions and elsewhere, it might be more the point for some right-wing writers to turn their attention to organizations other than the unions; first, in the interest of many ardent "do gooders" who are being used as stooges, and second, because organized workers are in much better position to decide whether a housecleaning is needed and if so, how to go about it.

There are many left-wingers, outside the unions in Canada and elsewhere, who honestly believe that trade union leaders who take a firm stand against communists are, to say the least, misguided. And in view of the sickening hypocrisy and merciless indifference of capitalist society, it is easy to understand why they feel this way. After all, Russia and her satellite countries, where freedom of all kinds is ruthlessly suppressed, are very far away. Communists in Canada and the United States proclaim their devotion to the working class. They want better housing, better social services, better living conditions all round. Why not play ball with them on many urgent domestic issues? Anyone who has ever tried to co-operate in the real sense of the word can answer that one.

Almost invariably when such attempts have been made in the past, by trade unionists at any rate, the well-organized, well-disciplined communist group has taken control and the main purpose of the "united" front has been forgotten. The ballyhoo begins with communist orators beating their breast. Then, very likely, follows a "motorcade" to Ottawa, or a rally at Queen's Park, or its equivalent. And the whole thing ends in a cheap publicity stunt—for the benefit of the communists.

But the important thing to remember is this. The communists do benefit. They make certain that their speakers make the most noise. And after every burst of ballyhoo a few more people shake their heads and say, "Well you certainly have to admit that the Commies have the courage of their convictions... They really work..." etc., etc. It's true. They do work.

Why do they concentrate so much of their energy on the trade unions? And why should they be prevented from gaining control? David Dubinsky, president of the International Ladies Garment Workers Union put it in this way. Speaking of the communists in the United States he said: "The unions form their economic base. Without direction of the key workers' groups, their other transmission belts would be useless. The workers' organizations are the largest and most vital non-government body in the community. They are primarily dedicated to improving working conditions, to raising living standards. They are part of a delicate mechanism of modern life, the core of human engineering influence of organized labor reaches far beyond its 13,000,000 members or their families... The communists are not an integral part of the structure because the spirit and aims of totalitarian communism are totally distinct from and hostile to the ideas and policies of free trade unionism... Communism, in unions and other organizations, is conspiratorial. It aims to establish the one-party state as the sole power over all groups. The Unions, they are convinced, are the stepping stones to this goal."

There is no doubt that communist influence is out of all proportion to actual membership in the unions. Even at that, the influence is less than the general public is encouraged to believe. I should be very surprised if the number of communists in the Canadian trade union movement exceeded one per cent of the total. But the great majority of communists are active. They are well-disciplined. And they accept discipline because of a dynamic that springs from the conviction that they and thousands like them in other countries are working toward the same goal, with Soviet Russia, the spiritual Motherland, leading the way. No criticism of the Motherland can be thousands like them in other countries are working toward the same goal, with Soviet Russia, the spiritual Motherland, leading the way. No criticism of the Motherland can be tolerated. In a recent interview, Arthur Koestler, once a communist, was asked why "millions of people look to the Soviet Union as a paradise on earth". This enlightened age, he replied, "has slowly destroyed in the masses all faith, all belief in moral values. Since 1789, the emotional and metaphysical roots of the masses have withered away. Now these rootless men have found a new hope. Once these emotional roots have been solidified, it becomes as difficult to cut them with logical arguments as it is to dislodge a firm believer in the church... He will find an answer which is nothing more than a rationalization of his irrational belief."

This is especially true of the rank and file in the communist party. For the leaders there is another force at work. And that is fear. The leaders know that unless they toe the line for them it is "kaput". And here in Canada that means, in its mildest form, character assassination; in its extreme, physical violence. There is plenty of evidence in trade union circles that what communist influence has existed is definitely on the wane. Two factors are responsible for this. The first is the increasing willingness on the part of trade unionists generally to accept responsibilities in their local unions; the second, an apparent weakening of the communist dynamic.

During the war each new turn in the "party line" seemed to have the effect of a shot in the arm, as it were. It may be that drug-like, each of these "shots in the arm" must be a little more powerful than the last, the latest just didn't measure up. It may be that Moscow is too busy in Europe and the Far East to exert the necessary influence on the faithful on this continent.

But the first factor is undoubtedly the one which can be relied upon to bring results. What it amounts to is this: instead of being either apathetic, non-communist, or actively anti-communist, Canadian trade unionists in increasing numbers are beginning to realize that there is a positive alternative. They are developing a trade union dynamic and because of this there is a growing interest in educational activities, in the community, in public affairs.

Trade union maturity can only come as organized workers begin to feel confident in themselves—confident that they cannot only slug it out on the picket-lines, but in the harder, day-to-day job of organization and co-ordination. The vast majority of Canadian unionists are only beginning to know their strength, and to take pride in their union connections. Many of them are only beginning to lose their fear of being known as members of unions. Communist trade unionists are party members first. Their job has been to sell the party line to the unions whenever possible—to carry the ball. In some instances this has not been too difficult. But the picture is changing rapidly as non-communist rank-and-filers of yesterday are shaping up as tomorrow's leaders. They can be counted on to handle the communist problem, and, in the process, will teach the communists, as well as the public at large, a lesson or two in economic, political and social democracy.

¹ New York Times Magazine, May 11, 1947.

² Trek, September, 1947.

The Canadian Forum

Important Judicial Decisions Pending

Ottawa, — Of widespread interest to organized labor in Canada, a double-barreled question is being considered by Mr. Justice Lucien Chénier of the Quebec Superior Court, as umpire under the Unemployment Insurance Act.

He will give his decision shortly on these points: Is picketing employment? Are strike benefits wages under the unemployment insurance law?

The case arose out of refusal by the unemployment insurance commission to pay jobless insurance benefits to a worker whose union is involved in a strike in Ottawa. The man appealed to a court of referees, who ruled he was entitled to draw benefits. The commission has now carried its appeal to Umpire Chénier.

Minimum Wage Issue

Another issue, on which the Supreme Court of Canada has reserved judgment, is a Federal government request for a ruling as to whether or not provincial minimum wage laws can be applied to employees of the Dominion government.

This question arose out of the failure of a Saskatchewan postmistress, employed by the Federal government, to pay a temporary assistant on the basis of the minimum wage rates set by the Saskatchewan government.

The Appeal Court of Saskatchewan ruled that postal employees come under the provincial minimum wage legislation. The Federal Justice Department argues this ruling is not correct and asked the Supreme Court to settle the issue.

Yuletide Greetings
and Prosperity
for the New Year

Simmons Ltd.

Manufacturers of the famous

SLUMBER KING and QUEEN MATTRESSES

MONTREAL, P. Q.



H.R. have the Gifts . . .

For her, for him and for the children

. . . wrapped in H.R.'s sparkling

Blue-and-Silver Christmas Cheer . . .

without extra charge, of course.

HOLT RENFREW

SHERBROOKE AT MOUNTAIN

Compliments
de

ALFRED LAMBERT, Inc.

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

50, rue Saint-Paul Ouest

LANcaster 4171

C. A. Des JARDINS

DESSINATEUR — FUR DESIGNER

538 Sherbrooke, W.

BElair 2276

Tél. 2-3948

Tél. Rés. 2-6249

ALEX. LEGARE & FILS

FRUITS ET LEGUMES EN GROS

8, ST-PIERRE

QUEBEC

**CONSEIL DES METIERS DE LA
CONSTRUCTION DE MONTREAL ET
DE LA BANLIEUE**

ONESIME RENAUD

Président

LEOPOLD FRANCOEUR

Secrétaire

**TOLEDO MOTORS LIMITED
LIMITED**

DISTRIBUTORS OF WILLYS-OVERLAND PRODUCTS

PROVINCE OF QUEBEC & OTTAWA VALLEY

COMPLIMENTS

de

HOTEL ST. JAMES

ALBERT DUHAMEL, Prop.

1010 OUEST, RUE ST-JACQUES

MA. 7146

MEILLEURS SOUHAITS
POUR UN JOYEUX NOEL
ET BONNE ET HEUREUSE
ANNEE.

S. RUBIN LIMITED
HAND GRADE CLOTHES

SHERBROOKE, QUE.

COMPLIMENTS OF THE SEASON

HOLT, RENFREW & CO. LIMITED
QUEBEC
FURRIERS
Established 1837

Mink and Silver Fox Ranch at Bourg Royal, Quebec

Shops at Chateau Frontenac, Quebec
Royal York Hotel, Toronto

BEN BELAND Inc.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS
WHOLESALE ELECTRICAL SUPPLIES

7407 ST-HUBERT

TAlon 6356

Meilleurs Voeux à l'occasion de
Noël et du Nouvel An.

JARRY AUTOMOBILE, LIMITEE

4384 ST-DENIS

PLateau 8221

Meilleurs souhaits à l'occasion de
Noël et du Nouvel An.

G. OUELLETTE
RESTAURANT

3151 Avenue HOLT

FRontenac 0185

Merry Christmas and Happy New Year

CANADIAN CONVERTERS CO., LTD.

1643 DELORIMIER AVENUE
MONTREAL, QUE.

Green Lauds American Workers Freedom in Talk to Russians

AFL President William Green, in a prepared broadcast for use on the State Department's "Voice of America" program beamed to Russia, emphasized the freedom enjoyed by American workers in political matters, in the selection of their unions, and in the determination of their nation's policies.

The program consisted of a series of questions put to Mr. Green which brought out the basic differences between the labor movement under a democratic government and under

First, he destroyed the free labor unions of the Reich, confiscating their property and imprisoning their leaders. Then he organized a labor front, which the government compelled workers to join. These workers had no voice in the selection of the directors of labor nor did they have any say over such fundamental policies as wages and working conditions."

In reply to a question on political matters and the freedom of workers to express themselves and exercise their right to vote, Mr. Green reiterated the AFL's non-partisan political policy. He said:

"In our country the unions are free to support whatever party they favor and of course all union members enjoy the same freedom.

"The American Federation of Labor itself has consistently followed a nonpartisan political policy and has refrained from giving a blanket endorsement to any political party. Instead we have supported candidates from both major political parties whose records convince us that they are friendly to the cause of organized labor. Nor do our unions attempt to influence their members to support any particular political party.

"We have confidence in the good sense and good judgment of our members and we believe that when all the facts are made clear to them they are perfectly capable of judging for themselves whom to support and whom to oppose in the political elections.

"The political conditions to which the workers of Germany were forced to submit under the Nazi regime would be intolerable to American workers. The German workers never had the option to vote "no". The Nazis permitted only one political party after they seized power—their own. No worker was allowed to oppose it except at the risk of his life.

"Totalitarian government, depending as it does on force rather than voluntary support of the people, does not dare to permit the existence of opposition nor the expression of criticism.

"These are some of the reasons why the free workers of America will never under any circumstances accept any form of totalitarianism."



a totalitarian regime. For purposes of the broadcast, the Nazi system was chosen as an example of the totalitarian form of government.

On the general question of the basic difference between a democratic labor organization and the Nazi totalitarian labor movement, Mr. Green said:

"Basically the difference was between freedom and slavery. A democratic labor organization like the American Federation of Labor is free and self-governing. Its policies are determined by the members themselves and its activities are carried on by union officials elected by the members. Certainly the AFL is completely free of Government domination and control. Frequently we are opposed to Government labor policies and we do not hesitate to express our opposition.

"Now contrast this free system with the slave conditions which Hitler imposed upon German labor.

Labor Bill in Lap of Commons

The proposed labor bill, to be known as the Industrial Relations and Disputes Investigation Act, which was stood over in the House of Commons last session, will be before Parliament again at the new session opening on Friday of this week.

More than 250,000 Canadian workers engaged in the industries which come under Federal legislative authority are covered by the measure. These are employees of railways, telegraphs, canals and other works of an interprovincial or international character; shipping and navigation; air transportation; radio; ferries between provinces, and any work declared by Parliament to be for the general advantage of Canada.

Replaces Old Act

If a labor situation, for example in coal mining, became such that a province requested the Dominion to step in, this could be done under agreement with that province.

The measure is to replace the old Industrial Disputes Investigation Act which was the main Federal labor law from 1907 until its operation was suspended by the wartime labor relations regulations.

There are a number of differences between the new bill and the wartime regulations, which are still in effect, but which will be revoked when the new legislation finally gets through Parliament.

In the brief sittings which were held by the Commons' Industrial Relations Committee in the dying days of the last session, the Dominion Joint Legislative Committee of the Railway Brotherhoods presented a submission approving the general principles of the proposed legislation, and recommending some changes.

Justice for Seamen

The Trades and Labor Congress of Canada also commended the bill, but added that it would continue to strive for a national labor code. Other labor organizations raised a number of objections to some of the provisions.

If any of the provincial legislatures so desire, the Federal bill can be applied to industries within their jurisdiction.

From the standpoint of labor, another matter which will come up is the question of giving merchant seamen of World War Two the veterans' preference for appointments under the Civil Service Act. The government turned this proposal down last session, but indicated it might be reconsidered.

ILGWU "Adopts" 62 War Orphans

New York City.—The AFL's International Ladies Garment Workers Union, Local 62, voted to "adopt" 62 war orphans in European countries.

Louis Stulberg, manager of Local 62 and a vice-president of the ILGWU, announced that the union decided to give \$18,600 to provide for the care and feeding of the group of children for a year.

More than 800 members of Local 62 indorsed the program when it was recommended by the union's executive board at a meeting here. Local 62 is the ILGWU's undergarment and negligee workers' unit, whose more than 17,000 members are virtually all women.

The money, according to the current plans, will be raised through voluntary contributions by Local 62 members, with the union guaranteeing that the full sum will be forthcoming. The money will be distributed in Italy, France and other countries through relief agencies, the union said, adding that it will go to maintain children's homes already set up to care for orphans.

Local 62 pointed out that its members will keep in personal touch with the children benefiting by their efforts. The plan, described as the first mass program of its kind, requires \$300 a year to provide for each child.

It costs only one dollar to make the Labor World YOUR paper.

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année

CLARICE CORSET SHOPPE
CEINTURES MEDICALES SURGICAL BELTS

Pour Hommes,
Dames et Enfants

For Men, Women
and Children

Ajustements par des Experts Diplômés
des Ecoles de New-York

862, MONT-ROYAL EST
Coin Saint-André

Pour Appointment
AM. 3312

Avez-vous soif?

Allez vous noyer à la Taverne

VILLERAY ou DU NORD

7689, rue Saint-Denis
Tél. TA. 0194

552, rue Jarry
Tél. TA. 0117

Bureau: FA. 2755

Résidence: CA. 7310

A. FOREST
PLOMBIER

1600 GILFORD

MONTREAL

Achetons • Vendons • Echangeons

Chars usagés — Peinture de toute sorte

JOS. COITEUX AUTOMOBILES

MECANIQUE — DEBOSSAGE

5235, Avenue Papineau

Tél. CHerrier 5172

UNIVERSITE DE MONTREAL
ECOLE POLYTECHNIQUE

Ecole d'ingénieurs — Fondée en 1873

Les étudiants ont le choix des options suivantes:

TRAVAUX PUBLICS — BATIMENTS: MECANIQUE — ELECTRICITE;
MINES — GEOLOGIE; CHIMIE INDUSTRIELLE — METALLURGIE.

L'examen d'admission peut se passer à l'une des deux sessions de printemps ou de l'automne. Il est fortement recommandé toutefois aux jeunes gens qui désirent commencer leurs études de génie à l'automne de 1948, de se présenter à la première session de l'examen d'admission, le 21 juin 1948. Les dossiers d'inscription doivent être complétés et soumis le 18 juin au plus tard.

Les bacheliers es Arts sont dispensés des épreuves sur les matières littéraires.

PROSPECTUS ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE
1430, rue Saint-Denis Montréal

"For those who wear the best"

TOOKE BROS. LIMITED

Makers of

FINE SHIRTS • COLLARS • NECKWEAR
UNDERTOGS • PYJAMAS

MONTREAL

THE CANADIAN IMPORT COMPANY
Limited

Marchands de

CHARBON ET D'HUILE A CHAUFFAGE

83 Dalhousie Street

Phone 2-1221

QUEBEC

JULIUS KAYSER & Co.

LIMITED

Hosiery
Underwear
Gloves



SHERBROOKE, QUE.

Avec nos compliments
de la saison
et meilleurs souhaits pour
une année prospère



Quebec Power Co. & Quebec Railway Light & Power Co.

QUEBEC CITY, P. Q.

VICTORIA WOOD ARTICLES REG'D.

Spécialité : Tables de Radios et Sets d'Enfants

60, rue de Bigarre

VICTORIAVILLE

FR. 7570

J. O. DUPONT ENRG.

R. COTE, Prop.

Marchand de Bois, Charbon, Glace
et Huile de Chauffage
SERVICE PROMPT ET COURTOIS

3828, rue Lafontaine

MONTREAL

Tél. Saint-Jean 207

SOIERIES P. H. BOELL, Enrg.

MANUFACTURE DE TISSUS — SOIES — RAYONS

Usine — Mill

SAINT-JEAN, QUE.

Conférence des Ouvriers de la briqueterie

Le 22 novembre dernier se tenait à l'hôtel Pennsylvania une troisième conférence annuelle des officiers des locaux 103, 174, 177, 208 et 270 de l'Union fédérale des ouvriers de la briqueterie. Cette conférence avait été convoquée par le confrère Rémi Duquette, organisateur du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Le but de cette conférence était d'étudier les conditions actuelles de travail et les salaires payés dans cette industrie en rapport avec le coût de la vie et de formuler des demandes uniformes pour toute la province afin d'améliorer si possible les conditions de vie de ces ouvriers.

Les délégués à la clôture de cette conférence étaient très satisfaits de cette rencontre fraternelle, surtout satisfaits des résultats obtenus. En effet tous les délégués étaient unanimes à demander ce qui suit : six jours de fête payés; deux semaines de vacances payées après cinq ans de service et une augmentation générale de salaires de 20 cents de l'heure. Ces demandes seront présentées aux différents employeurs suivants : Citadelle Brick, Limited, ayant deux manufactures dont l'une à Beauport et l'autre à Boischatel, dans la banlieue de Québec; la Campagnie Laprairie Brick Inc., ayant deux usines à Delson, Qué., et une autre à Laprairie; et enfin la St. Lawrence Brick, Limited, dont le siège social est à Laprairie, Qué.

ASSEMBLEE DU CONSEIL

Les délégués qui, soit dit en passant, étaient très nombreux, assistaient à la dernière assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, étaient unanimes à dire que l'assemblée a été l'une des plus intéressantes depuis assez longtemps. En effet, un grand nombre de délégués ont pris part à la discussion qui a été très constructive. Les réparties spirituelles des délégués se sont succédé à bonne allure, rompant ainsi la monotonie de la discussion.

Cette assemblée, qui s'est tenue le 18 décembre dernier en la salle des charpentiers-menuisiers, boulevard St-Laurent, était sous la présidence du confrère Claude Jodoin, assisté du vice-président Victor Trudeau. Le vice-président J.-M. Shannon, retenu chez lui pour cause de santé, n'a pu assister à cette assemblée.

Au tout début de l'assemblée le secrétaire-archiviste français, Mme Charette, fit lecture des minutes de la dernière assemblée. Le confrère Hugh Corrigan en fit la lecture en anglais. Ces minutes furent adoptées à l'unanimité telles que lues.

Le comité des lettres de créance dans son rapport mentionnait que 11 nouveaux délégués avaient été accrédités comme nouveaux délégués au Conseil des Métiers et du Travail.

Le Conseil exécutif, par l'entremise de son secrétaire-correspondant, J.-E. Gariépy, soumit son rapport en huit points. Entre autres le Conseil fit rapport qu'il avait reçu une lettre de la Fédération provinciale du Travail invitant le Conseil à se faire représenter lors de son entrevue annuelle auprès du Premier Ministre et de son Cabinet, mercredi, le 7 janvier prochain. Cette entrevue annuelle a pour but de soumettre au Cabinet des ministres, avant l'ouverture de la session provinciale, le mémoire législatif de la Fédération contenant les revendications des ouvriers de la province et les amendements que ceux-ci voudraient voir apporter aux diverses lois ouvrières de la province. Les délégués élus pour représenter le Conseil sont comme suit : la compagne Anita Marlow, les confrères Claude Jodoin et Roger Provost.

Dans une autre clause le Comité exécutif soumit pour l'approbation des membres que vu que la première assemblée de janvier tombe le jour de l'An même cette assemblée soit remise au 15 janvier. Sur cette clause le confrère Marcel Franço s'informe si d'après la constitution les lettres de créance reçues d'ici la prochaine assemblée seront entretenues le soir même des nominations, soit la dernière assemblée de janvier qui, d'après la constitution, doit être l'assemblée des nominations des officiers pour la prochaine année. Il est décidé que les lettres de créance reçues d'ici la prochaine assemblée ne seront pas entretenues le soir même des nominations. Il est ensuite décidé d'adopter la proposition du Comité exécutif d'annuler l'assemblée cédulée pour le 1er janvier.

De plus le Conseil exécutif dans son rapport est d'avis que le public en général bénéficierait beaucoup de l'embaufrage de femmes policières. Les délégués endossent à l'unanimité cette attitude.

Une discussion s'est engagée quant à la question de juridiction de la Canadian Seamen's Union et de la Seafarers' International Union, cette dernière étant reconnue par la Fédération Américaine du Travail, tandis que la C.S.U. est reconnue par le Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Il a été décidé de renvoyer la question au comité de coordination formé de représentants du Congrès et de la Fédération Américaine du Travail.

Le comité d'étude de la constitution présentait son rapport complémentaire. La discussion que certains amendements ont suscité a été plus qu'intéressante. La plupart des amendements soumis par le comité ont été adoptés à l'unanimité par les délégués. Pour aplanir certaines divergences d'opinion de la part des délégués le conseiller juridique, Me Lucien Rodier, a bien voulu accepter l'invitation d'adresser la parole aux délégués. Il soumit ses opinions personnelles et ses conseils juridiques sur les points en litige et c'est avec le brio qu'on lui connaît qu'il s'est acquitté de cette tâche pour la satisfaction de tous les délégués.

Après la nomination des délégués ci-haut mentionnés qui doivent représenter le Conseil lors de la présentation annuelle de la Fédération provinciale du Travail à Québec, l'assemblée ayant épuisé son ordre du jour s'est ajournée à 11 heures.

Fête le 28 pour les employés de tavernes

C'est dimanche, le 28 du courant, que le Local 200 de l'Union internationale des employés de tavernes (F.A.T.) recevra ses membres et tous les employés de tavernes en général, au cours d'une réception qui commencera à 2 heures de l'après-midi, au No 3560, boulevard Saint-Laurent. M. Edouard Desrosiers, président, et M. Charles Lalonde, secrétaire, ainsi que tous les autres officiers du local ont préparé un programme spécial pour la circonstance.

LE MONDE OUVRIER — THE LABOR WORLD

Est publié mensuellement par la Fédération provinciale du Travail du Québec, dans le but de promouvoir de la législation sociale tendant à protéger et à améliorer le sort de la classe ouvrière de cette province.

Exécutif : J.-Elphège Beaudoin, président; Jos. Matte, Roger D. LaBrie et Edouard Larose, vice-présidents; Gustave Franço, secrétaire-trésorier et rédacteur; Marcel Franço, administrateur; Henri Richard, rédacteur associé.

Adressez toutes les communications à 11, rue Saint-Paul Ouest

Imprimé par Mercantile Printing, Limited, 11 ouest, rue Saint-Paul, Montréal 1

Téléphone : LANcaster 7808



is published by the Quebec Provincial Federation of Labor monthly, for the purpose of promoting legislation towards the protection and advancement of the working class of the Province of Quebec.

Executive : J. Elphège Beaudoin, president; Jos. Matte, Roger D. LaBrie and Edouard Larose, vice-presidents; Gustave Franço, secretary-treasurer and editor; Marcel Franço, manager; Henri Richard, associate editor.

Printed by Mercantile Printing, Limited, 11 St. Paul Street West, Montreal 1, P. Q.

Compliments
of

IDEAL PAPER BOX

4201 ONTARIO STREET EAST

MONTREAL

Faites corriger les pince-
ments de nerfs dans votre
épine dorsale, et vous vous
maintiendrez en santé.

LA CHIROPRATIQUE
ajoutera de la vie à vos
années et des années
à votre vie.

Laurent Hurtubise CHIROPATICIEN

Diplômé de Palmer

4553, rue St-Denis

Tél. HARbour 7524

Rés. : 6631 rue Saint-Denis
CA. 3920

PAUL GAUTHIER

Notaire & Commissaire

84 ouest, rue Notre-Dame

Tél. MA. 8424

MONTREAL

Westlake Tavern

501 Congregation

Wellington 0236

MARquette 9331

ALEX. JULIEN, prop.

HOTEL PLAZA ENR'G

CHAMBRE \$1.50 — REPAS 50¢ ET PLUS

Téléphone et eau courante dans chaque chambre.

446 Place Jacques-Cartier

MONTREAL

ATELIER F. MORIN

Ouvrage général

Spécialités : armoires de cuisine ; pharmacies ;
planches à repasser.

Atelier :

7417, rue de Gaspé

CALumet 4306

Meilleurs voeux pour un Joyeux Noël

La Cie NATIONALE DE BEURRE D'ERABLE

Inc.

5200 Henri-Julien, coin Boucher

Montréal

(Ernest Carrière)

COMPLIMENTS

de

LA LITHOGRAPHIE DU SAINT-LAURENT LIMITEE

7501 boulevard Saint-Laurent. SALUMET 5751

COMPLIMENTS

R. Labelle Limitée

2042 Papineau

Montréal

Québec

Notables progrès des unions fédérales

Si l'on revient un peu vers l'automne 1943 et le printemps 1944, le Congrès des Métiers et du Travail du Canada conduisait avec un grand succès une campagne d'organisation dans les salaisons de la ville de Québec. Le cri d'alarme des employeurs mit sur pieds un certain groupe de gens sous la bannière des Syndicats Catholiques et Nationaux et rédigèrent une foule de conventions collectives d'après la loi de la convention collective couvrant l'alimentation au détail, l'alimentation en gros, les crémeries, les liqueurs douces et après trois ou quatre ans d'opération de ces conventions collectives, les ouvriers de ces industries, tout spécialement ceux de l'alimentation en gros, réalisèrent que ceci n'était qu'un trompe l'œil, n'était qu'une rue à sens unique pour les employeurs et que ceux qui les représentaient au moment de la signature de ces différentes conventions collectives, n'avaient pas le droit de les représenter, ni en droit ni en fait. Certains d'entre eux contactèrent le confrère Rémi Duquette demandant son assistance et l'appui du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, afin d'unifier cette industrie. L'ouverture de cette campagne d'organisation se fit sous les meilleurs auspices. Lors de la première assemblée à Québec 64 ouvriers demandèrent leur admission et firent le paiement initial de \$2.00. Ces ouvriers retournèrent parmi leurs camarades de travail enthousiasmés à la pensée de savoir que sous peu ils pourraient être représentés dans leurs négociations collectives par l'union de leur choix en accord avec les lois de la province, mais à cette nouvelle les employeurs jetèrent le cri d'alarme, se rendirent en groupe au boulevard Charest, aux quartiers généraux des Syndicats Catholiques, et là encore ces Messieurs du boulevard Charest firent de toutes manières le jeu des employeurs. Les ouvriers furent convoqués dans le bureau des gérants, des patrons, ou des surintendants et furent dans l'alternative de signer une carte d'adhésion au Syndicat Catholique ou de chercher un emploi ailleurs. Nous

ne pouvons pas dire que ceci est tout à fait en conformité avec l'esprit de la Loi de Relations ouvrières et même lors de l'affichage de l'avis d'élection par le président du scrutin, par suite de la décision de la Commission de Relations Ouvrières, ordonnant un vote au scrutin secret et après l'entente au préalable qu'à partir du 15 décembre à la date du vote, il ne devrait y avoir aucune circulaire ni aucune assemblée, les journaux de Québec en sous-titre déclaraient l'attitude de la Commission illégale, les patrons eux de leur côté tirèrent des assemblées dans leurs ateliers respectifs annonçant de même et s'inquiétaient de savoir ce qui advenait de leur union catholique et le soir de la veille de l'élection, les Syndicats tenaient une assemblée publique et les ouvriers avaient ordre d'y être présents et ce dans leur propre intérêt. Les patrons violaient la loi et les Syndicats violaient leur signature.

En lisant cet article nous pouvons tous anticiper le résultat du scrutin, mais ce qui ressort de tout ceci c'est que notre Union locale 286 obtient quatre certificats pour représenter les ouvriers des établissements suivants : Lachance & Morel, Limitée, Alex, Légaré & Fils, Les Epiciers Unis et Québec Store Inc., et ceci sera la pierre angulaire du plus grand édifice qui sera élevé dans la ville de Québec, pour tenir tête aux patrons ainsi qu'aux prétendus représentants des ouvriers du boulevard Charest, afin d'établir enfin des taux minima de salaires dans cette industrie et \$30.00 par semaine de 48 heures et les conditions de travail, tel que nous les comprenons dans nos Unions du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Bien-être et confort dans les foyers ouvriers

A cette période de l'année nous faisons tous un examen de conscience et essayons de nous rendre compte des erreurs que nous avons pu faire au cours de cette année, erreurs qui peuvent avoir été faites sans préméditation, sans arrière-pensée, erreurs comme tout être humain avec ses faiblesses et ses défauts peut avoir commises, mais d'un autre côté, nous envisageons cette période des fêtes en constatant que si quelquefois nous avons pu commettre certaines erreurs, nous avons en retour accompli notre devoir et même souvent plus que ce que notre devoir exigeait et cette période joyeuse même doublement joyeuse en pensant à tout le bien-être, à tout le confort que nous avons pu apporter dans nos foyers canadiens au cours de cette année et je n'ai aucun doute que si erreurs il y a eu, celles-ci serviront d'expérience pour les activités de la nouvelle année et que cette expérience durement acquise servira en retour à améliorer d'autant le sort de nos travailleurs canadiens.

A l'aurore de la nouvelle année, que chaque ouvrier conscient de ses responsabilités ainsi que de ses devoirs envers la société, envisage ses confrères unionistes comme un tout et qu'il prenne des résolutions pour l'année qui s'ouvrira, de mettre à la disposition de cette grande famille toute sa bonne volonté, toutes ses capacités et enfin toutes ses activités et ce n'est qu'en ce faisant qu'à chacun de nous reviendra la juste part qui nous est due, en méditant cette grande prière : PAIX SUR LA TERRE AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ.

Pour ma part je termine cette année heureuse et satisfait du devoir accompli et de l'aide que j'ai pu apporter à mes compagnes et confrères, j'oublie les accusations malveillantes que certains d'entre eux ont portées sur mon compte. Mes activités politiques à date ont toujours été des plus restreintes, je n'ai jamais participé ou été membre d'aucun parti politique quoi qu'en disent certaines mauvaises langues et je demande à Dieu pour ceux-ci de leur pardonner comme je leur pardonne moi-même.

Je résume ces souhaits en souhaitant à tous ainsi qu'à vos familles un plus JOYEUX NOËL et que l'ANNEE NOUVELLE vous apporte bonheur, santé et l'accomplissement de vos désirs et de vos ambitions les plus chers.

REMI DUQUETTE,
Organisateur, Congrès des Métiers
et du Travail du Canada.

AVIS

Le confrère Laurent Wesoly, agent d'affaires de l'Union des finisseurs en ciment, annonce qu'il y aura une assemblée de tous les membres, le 29 décembre 1947 à 8 heures du soir en la salle No 3, 3560 boulevard St-Laurent.

Au cours de cette assemblée on procédera à la nomination des officiers pour l'année 1948. Le secrétaire-financier soumettra son rapport annuel pour l'année 1947.

La coopération aide la production

par M. Swerdlow, représentant
de district, Congrès des Métiers
et du Travail du Canada

Quand vient la veille d'une nouvelle année, nous réfléchissons généralement un peu sur les mois qui viennent de s'écouler et nous faisons le poids des choses réalisées et des choses à faire. Nous regardons alors vers l'an à venir avec espoir et parfois avec anxiété.

Au cours de cette année qui s'est écoulée si vite, les ouvriers ont fait des progrès considérables dans l'amélioration de leurs conditions de travail : une semaine de travail plus courte, de meilleures salaires, plus de vacances payées. Et ce qui est aussi important, les ouvriers ont obtenu une attitude plus compréhensive et plus sympathique de la part des patrons.



Seule l'humanité tout entière peut répondre à la question.

A nous de prendre les décisions pour faire de cette année neuve ce que tous les hommes en attendent. A nous d'empêcher un retour de la catastrophe monstrueuse de la guerre. A nous de voir à ce qu'il y ait "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté".

Notre pays a su conserver un système démocratique. Il a su triompher des forces du fascisme mondial. Notre pays est riche et fertile. Nous sommes en paix avec les autres nations. Nous pouvons aller de l'avant dans la voie du progrès et du bonheur. A nous de savoir prendre les mesures nécessaires pour cela. A nous de garder ces biens si précieux — et si fragiles — que sont la liberté et la paix.

En cette veille de l'année nouvelle je tiens à exprimer tous mes vœux aux officiers et membres qui ont si bien facilité mon travail par l'appui qu'ils m'ont accordé. J'apprécie hautement la confiance que vous m'avez témoignée, et j'estime beaucoup l'amitié qui me lie à vous tous.

Aux officiers des compagnies avec lesquelles j'ai eu affaire je souhaite également mes meilleurs vœux. C'est un plaisir que de traiter avec une gérance qui fait preuve de bonne foi et de sincérité.

...De la part du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, je souhaite à tous les membres la meilleure année nouvelle qu'ils puissent désirer.

Contrat de travail à la Brasserie Champlain

Le 4 novembre dernier se complétaient à Québec les négociations entre notre Union locale 269 comprenant les ouvriers de la Brasserie Champlain, Limitée, à Québec, qui au préalable faisaient partie de l'Union Internationale des Ouvriers de Distillerie, ayant comme représentant canadien M. Paul Fournier et qui avaient laissé leur affiliation à cette union, n'étant pas satisfaits des services rendus du représentant canadien et n'appuyant pas ses activités politiques, joignant les rangs du Congrès des Métiers et du Travail du Canada vers le 20 juin de cette année.

La signature de ce nouveau contrat de travail apportait aux ouvriers une augmentation de salaire de 8 cents l'heure rétroactive au 20 juillet ainsi que de grandes améliorations dans les clauses de cette convention et la perception des cotisations syndicales par la Compagnie, ce qui faisait partie de leurs demandes antérieures et que la Compagnie concédait finalement après avoir été à la conciliation. Ces ouvriers disaient à la suite du règlement que l'année 1947 avait été à date l'année qui leur avait apporté la plus grande satisfaction dans leurs négociations depuis la date de leur organisation en 1940.

Nouveau contrat dans l'industrie du meuble

Le 22 décembre se complétaient les négociations pour le local 218 comprenant les employés de Giddings' Limited de Granby, Qué., par la signature d'une convention avec l'Association des Manufacturiers de Meubles de la province de Québec. Le 23 août dernier, à la suite de négociations et de conciliation, l'honorable Ministre du Travail Antonio Barrette nommant un tribunal d'arbitrage pour régler le litige qui existait, ayant comme président l'honorable Juge C.-E. Guérin, M. Elphège Beaudoin représentant la partie syndicale et M. L. W. Hopperton, représentant la partie patronale.

La sentence arbitrale fut rendue publique le 18 novembre, recommandant à la Compagnie de payer un minimum à tous ses ouvriers, ayant trois mois de service, de 60 cents l'heure, rétroactif au 23 août, date de la formation du dit tribunal. Dans certains cas ce montant représente au delà de 20 cents l'heure d'augmentation et ces ouvriers recevront leur arriéré de salaire en entier le 24 décembre, ce qui dans plusieurs cas aidera autant à apporter un bien-être superficiel à leur famille à l'occasion des fêtes.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que GLADYS VICTORIA LEWIS, ménagère, de la Cité et du district de Montréal, comté d'Hochelega, dans la province de Québec, s'adressera au parlement du Canada, à sa présente ou à sa plus prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, Charles Herbert White, commis, de ladite Cité et district de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.

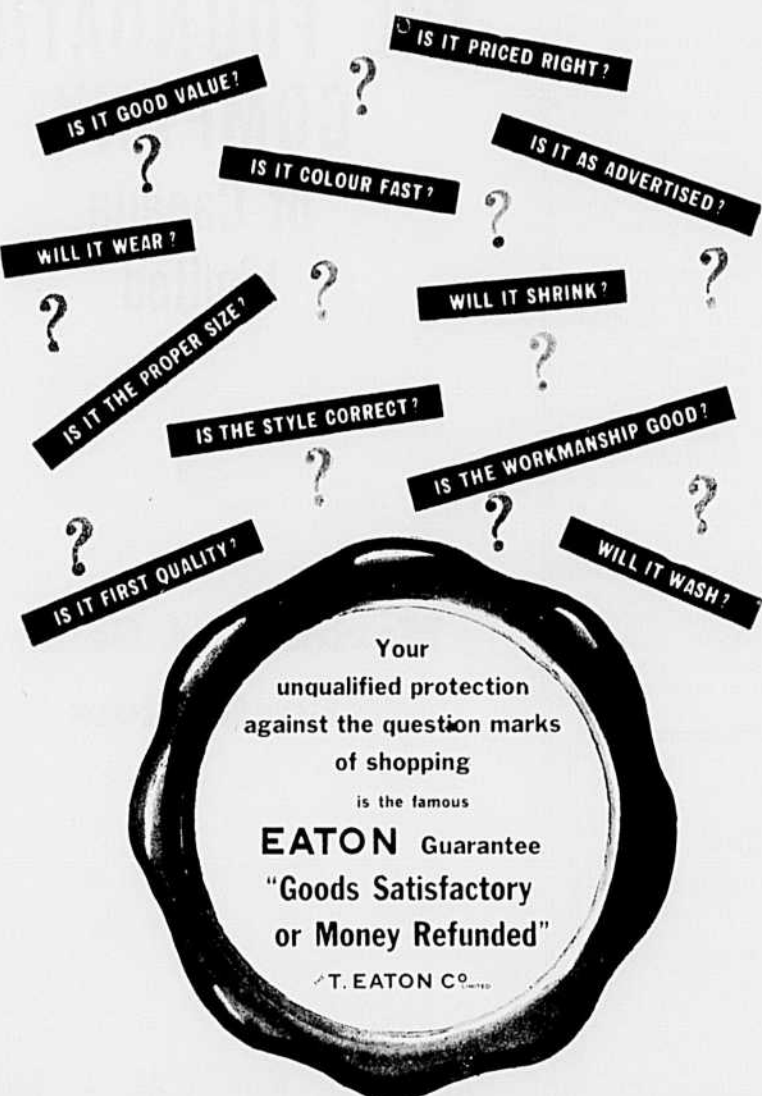
ADOLPHE GARDNER, C.R.,
Procureur de la requérante,
210 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

Que la joie de Noël
illumine tous les foyers ouvriers
et que son message de paix
aux hommes de bonne volonté
y trouve son écho et sa réalisation !

Sans l'ardoise
nulle chaussure
n'est SLATER.



SLATER
POUR HOMMES ET FEMMES



German Social Democrat Leader Speaks Before AFL

Dr. Kurt Schumacher, the one-armed chairman of the German Social Democrat party delivered an address before the AFL convention in which he described the pitiful economic conditions existing in that country, and declared the Marshall Plan has brought new hope to that nation and to Europe.

Speaking intensely in his native tongue, Dr. Schumacher showed the effects of the 10 years he spent in a Nazi concentration camp. In a shrill and high-pitched voice he declared:

"There is much in Germany that deserves punishment and codemination, but there are also men and accomplishments worthy of confidence. Without such mutual confidence it is impossible to achieve the reorganization of Europe and to overcome her present chaotic conditions.

"The Marshall Plan has brought new hope in an atmosphere of tinuous economic disintegration. The Marshall Plan has revitalized the will to live and restored confidence. A new situation has been created as far as the attitude of the German people is concerned.

"However, no new situation can be met by using old methods. All further application of the old and dangerous policy of dismantling industrial plants will prove catastrophic in its effects from the economic and even more so from the psychological angle. It threatens to bring back an attitude of hopelessness and lack of faith. The production of war material must, of course, be prevented but in the overwhelming majority of cases dismantling is now applied to factories which serve peacetime production. The democratic labor movement is duty bound to stand for the preservation of the means of production and of the workers' jobs. The policy of dismantling plants is a most dangerous threat to the reorganization of Germany and all Europe on a sound basis of the Marshall Plan will become an economic reality by awakening to new life the latent productive capacities of Europe. But the economic revival of western Germany can never be achieved by reducing and paralyzing its means of production. It is necessary to embark in a resolute manner upon a reindustrialization of Germany in order to create the possibility of paying

for imports by German exports. "Communist totalitarianism is now attempting to conquer the European totalitarian methods to Germany would be catastrophic for all Europe with disastrous worldwide consequences. We defend ourselves against this all-devouring nationalist egoism of the victorious power in the East. For the German people communism is an alien system which serves alien interests.

"We do not want any dictatorship. We went through the hellish experience of totalitarianism on our own soil. We saw the reprehensible irresponsibility of communist policy with its banking on catastrophe. The Weimar republic would not have fallen into the hands of the Nazis had the Communists not pursued such policies.

"The best proof that the German workers understand the profound significance of the fight for freedom is the fact that they did not pass from nationalism to communism as has happened in other parts of Europe, but are now engaged in a struggle for democracy.

"We stand for the political and economic unity of Germany on a nation-wide basis. If the splitting up of the world and of Europe were to result in drawing the dividing line right across a great nation this would be the most dangerous form of division. In our opinion the conquest of Germany by communism would be the gravest menace to the peace of the world.

"A partition of Germany engineered by the East will not last the economic revival and recovery of western Germany must be achieved in a manner sufficiently effective rapid and convincing to serve as an irresistible attraction for eastern Germany.

"In a crucial situation like the present even a single false step may have disastrous consequences. If for instance the western powers were to evacuate Berlin this would undermine the confidence in the consistency firmness and continuity of their policy. It would be a shock to the German people which would make an indelible impression upon them and would transmit their feelings of fear and insecurity to the other peoples of Europe.

"This atmosphere of deadly fear is the strongest weapon of the eastern dictatorship."

Service Stressed by C.N.R. President R. C. Vaughan

A call to war veterans employed by the Canadian National Railways to dedicate themselves to service of the public in the same high-minded way that prompted them to play aside all other considerations during the years of war, was sounded by R. C. Vaughan, C.M.G., chairman and president of the National System in an address in Toronto recently before more than 1,000 members of the Canadian National War Veterans Association. Mr. Vaughan was elected honorary president of the association, the largest independent group of service veterans in Canada with a membership from coast to coast.

"Progress", said the CNR president, "can only be attained through service, and the highest type of service is that which is dedicated to the public good. Never in the history of the railways has it been as necessary as now that there should be such an awareness within and without our industry. We have never been so indispensable to our nation's welfare. Never have we had more obligations to meet. Never have we had a harder time to meet them. Economic forces beyond our control seem to be working constantly to our disadvantage and although management has used every precaution, applied ingenuity to the best of its ability and has sought all means to win, the battle, so far, has been a losing one.

"This railway of ours is more than a common carrier. Its duties far transcend those of railways elsewhere. Our responsibilities far exceed those of any other form of transportation on this earth. We are a complex organization employing more highly trained technicians than any other industry in Canada and we are engaged in a multitude of activities of constant importance to our country's welfare. We are, therefore, public servants in the highest interpretative sense that can be given to that term. We shall be derelict in our duty if we do not strive to discharge these obligations to the utmost of our ability.

Elaborating on the problems of the railway industry, Mr. Vaughan said, "It is hobbled by economic skirts designed a quarter of a century ago while all other industries in the land have been liberated from controls and allowed to move freely along the road of the new economic progress.

"This year our operating gross income will rank among the highest in our history. It will exceed four million dollars. In spite of that huge gross figure, it will not be large enough to enable us to meet our fixed charges and we will wind-up the year with a discouraging deficit. The fault for this lies not with management but with those economic forces over which we have no controls and towards whose amelioration we have been unable to receive relief, although we have spared no effort to get it."

The railways are badgered by difficulties of obtaining materials and supplies, apart from financial anxieties. This situation resulted in lack of locomotives, freight cars and passenger equipment, as well as delaying the reconditioning program," he said, "and we have backed our willingness with large orders, but there is a vast difference between placing an order and its delivery. These are tough times for the railroads."

"It is reasonable to presume", he continued, "that the public would not be demanding modernization of equipment if it did not intend to use it; industry would not be pressing for more freight cars if there was any other form of transportation that it could employ as economically. Obviously, therefore, there is a general recognition of the fact that no form of transportation since devised can do the job the railway have done as cheaply, as effectively and as quickly."

"The price-tag of freedom is moral, not material" said Mr. Vaughan. "Never in our history has it been as necessary as now that there should be an acceptance of the principle that progress may be attained only through service, and that the highest type of service is that which is dedicated to the public good. This is a fact to be kept in our minds as we enter the third Christmastide of peace. Let us go forward in that spirit and direct all our energies towards that end."

CCF Premier Douglas Surveys the Canadian Scene

Edmonton, — The backlog of purchasing power in Canada is still in the hands of the wealthy classes, Premier T. C. Douglass of Saskatchewan said in an address here.

"More than 55 per cent of the people in Canada would be on the breadline within a month in the event of a depression," he declared.

Therefore, a plan for countering unemployment should be made at once for use when necessary.

Douglas, the first man to head a Cooperative Commonwealth Federation government, demanded the modernizing of the British North America Act. He declared that Canada's Federal constitution had been drawn up for the "horse and buggy days".

Funds and facilities to handle social service work, unemployment insurance and labor legislation, all of which have only recently been recognized as important, are insufficient, the C. C. F. Premier stated.

Because each province administers its own labor legislation, any province with a "social sense" which tries to establish sound labor laws is "penalizing itself in the Dominion market."

There must be a fairer distribution of tax revenues, and for this purpose all provincial governments must relinquish their rights to collect succession duties, inheritance tax and corporation duties.

"As matters now stand, the heavily industrialized provinces of Ontario and Quebec are getting all the money and the western provinces and the Maritimes, who earn it, get practically none", he declared.

Though seven provinces have signed the new taxation agreements with the Dominion, Ontario and Quebec have not. That is one reason why the problems of old age pensions, labor legislation and unemployment remain unsolved, Douglas said.



A Merry Christmas
and
A Happy New Year



PRICE BROTHERS
& COMPANY, LIMITED



Joyeux Noël
et
Bonne et Heureuse
Année

Season's Greetings



THE FOUNDATION
COMPANY
of Canada
Limited



Marine and General
Contractors



HALIFAX - MONTREAL - TORONTO



Best Wishes for
Christmas and the
New Year

Meilleurs voeux à
l'occasion de Noël et
de la Nouvelle Année

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

The Store with the
Christmas Spirit

La Maison où règne en maître
l'esprit des Fêtes

Ask Your Sports Dealer About

- ARCTIC SLEEPING ROBES
- MAPLE LEAF GOLD BAGS
- ROUGHRIDER OUTDOOR CLOTHING
- CANADA GOOSE HUNTING CLOTHING

WOODS

MANUFACTURING COMPANY LTD.

OTTAWA, ONT.

OGDENSBURG, N. Y.

GROCERIES, MEATS
FISH, FRESH FRUITS
AND VEGETABLES

THRIFT-STOP&SHOP
STORES LIMITED REGISTERED

TELEPHONE
SERVICE

FREE
DELIVERY

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

offre ses meilleurs vœux de Noël et du Jour de l'An
aux lecteurs du "Monde Ouvrier"

Season's Greetings

UNITED AUTO PARTS LIMITED

3437 Park

MAquette 8151

A. POUPART CIE LIMITEE

- LAIT • CREME • BEURRE
- OEUF • BREUVAGE AU CHOCOLAT

1715, rue Wolfe

FRontenac 2194

Compliments
de

TAVERNE PAPINEAU
PAPINEAU & ONTARIO EST

Hommages
de

AIRD & SON LIMITED
Manufacturiers de Chaussures

916 ONTARIO EST

MONTREAL

JOS. PROVENÇAL

Marchand — Dealer

BOIS et CHARBON — WOOD and COAL

342, De Castelnau

Tél. CAlumet 1221

CADET HOSIERY MILLS LIMITED
H. DUVAL, Président — J. PAUL DUVAL, Vice-Président

Manufacturers of Worsted Cotton, Cashmere Hose
Manufacturiers de Bas de Laine, Coton, Cachemire,

1114 Beaubien Est

Tél. CRescent 6284

Dollard 3465

6995 St-Laurent

JOS. M. FREGEAU

Vendeur autorisé de chars usagés
Bonded Used Car Dealer

237 JEAN-TALON O.

MONTREAL

Meany Urges Enactment Of Marshall Plan To Stem Russian Advance, Bring Peace

George Meany, Secretary-Treasurer of the American Federation of Labor, called upon Congress to swiftly enact the Marshall Plan for the recovery of Europe as a means of promoting world peace.

In a radio address over the nationwide network of the Mutual Broadcasting System, Mr. Meany reiterated the position taken by the AFL convention which met last October in San Francisco.

Mr. Meany emphasized the need to preserve the democratic way of life in the nations of Western Europe and declared that our failure to render assistance in their hour of need will result in the expansion of Soviet Russia over all of Europe. He declared:

"Mr. Stalin, the Russian Hitler, and all his agents and henchmen are moving heaven and earth to block the Marshall Plan. There is no mystery about their motives. They know that if France and Italy and the other non-Communist countries fail to receive assistance, they will fall into the Russian basket. Nothing helps the Communist cause more effectively than hunger and misery and economic chaos. Until aid from America comes in time to turn the tide, Stalin's fifth columnists in these nations will continue to have things the way they like them.

"If we do nothing, if we make the tragic choice of saving some money and letting Western Europe work out its own salvation unaided by America, it is but a matter of time, and not a great deal of time at that, before we will find we have a new neighbor on the Atlantic shore.

"That neighbor will not be friendly to our way of life, will not have our concept of human freedom, nor will that neighbor believe in our kind of civilization. If we permit the nations of Western Europe to fall, our new neighbor on the Atlantic will be Joseph Stalin's brutal, fascist dictatorship. Stalin will then be master of all Europe. The Communist philosophy will then be dominant in the world and we, here in America, would find ourselves in a most uncomfortable position.

"America would then be confronted with the choice of letting Stalin enslave us, too, or else refusing to bow and being forced to defend ourselves. In other words, the ultimate price of a refusal to put the Marshall Plan into effect could well be a war in which America would be practically alone."

The AFL leader asserted that the self-interest of every American worker is the basic reason for helping Europe to recover economically. Realizing that adoption of the Marshall Plan means additional sacrifices on the part of American citizens, he said:

"It is far better, far wiser, far more practical, in our judgment, to make moderate sacrifices today in order to avoid being compelled to make sacrifices a thousand times as great tomorrow. That is just plain common sense."

Mr. Meany said that the cost of the Marshall Plan, estimated at about \$4 billion a year for four years is only about 5 percent of what this nation spent on the recent fighting war. Annual cost of the plan, he declared "will be not more than what we willingly spent in just 16 days of war." He quoted from the unanimously approved resolution passed by the AFL convention:

"The cost to the American people will be small as compared to the alternative of an unaided Europe falling under totalitarian domination, with the ultimate possibility of war."

DO YOU NEED MONEY?

See the manager or accountant of your nearest B of M...

**PERSONAL
Loans**
AT THE LOWEST COST
27¢

"MY BANK" A MONTH FOR
A \$100 LOAN
repayable in 12 monthly
installments (equal to 6%
interest per annum)
B of M
**BANK OF
MONTREAL**
working with Canadians in every
walk of life since 1817



"Boy, what a check!"

"As they say about Sweet Caps..."

Perfection... Check ✓"

SWEET CAPORAL CIGARETTES

"The purest form in which tobacco can be smoked"

A Fire Tyranny Couldn't Quench

A great man's grandson died this week in Canada. His passing moved some newspapers to recall a heroic struggle which, like the shot that launched the American Revolution, is still "heard 'round the world".

The man who died, at the ripe old age of 85, was Thomas A. Loveless, of London, Ontario. His grandfather was George Loveless, leader of the "Tolpuddle martyrs," whose fame will live as long as workers have free unions.

A century and a half ago, in 1800, the rulers of Britain passed the "Combinations Acts", which forbade workers to unite and strive for better wages and working conditions.

"Under those laws" says an old history "workers were prosecuted with the utmost severity. One of the judges, for instance, earned himself the nickname of 'Bloody Black Jack' by his savage sentences."

Unions were cruelly suppressed by British industrialists and landlords, their government and the courts, down to 1832. Then a group of six men led by Loveless took in their hands, and began to organize the downtrodden agricultural workers.

The result was inevitable. The six were shipped off in chains to Australia. Like others before them, they were "transported" to a remote colony where they could no longer trouble their British masters.

Loveless and his comrades, however, had started a fire which could not be quenched by tyranny. Other heroes and martyrs rose to take their place.

The British labor movement grew, and now governs the country which crucified the forefathers of the workers of today.

American workers also owe much to the "Tolpuddle martyrs", and to men like them who waged similar battles in our own country. As in England, unions here long were illegal "combinations and conspiracies". Union organizers here were not "transported," but they often suffered imprisonment and even death for their cause.

Now, the shades of the Tolpuddle martyrs must be watching to see whether the Taft-Hartley Act succeeds in turning the clock back toward the bad old days.

Accounting to Workers (From American Federationist)

As peacetime production gets fully under way and market become more stable, business balance will depend upon a larger proportion of returns going into consumers' hands in the forms of lower prices and higher earnings for producing workers. Collective bargaining is the only machinery that will enable workers to get a fair share of returns, and the proper share should be determined by making production and financial records the basis for col-

lective bargaining.

Wage-earners are just as much investors in business as stockholders and have a right to an accounting. Such an accounting is no invasion of the rights of stockholders or management.

On the other hand, businessmen and investors cannot be blind to worldwide defeatist trends toward socialism and communism. If American business wants to retain free enterprise, it must justify its stewardship to its employees as well as to its patrons. Only such policies as the records justify will serve to maintain free enterprise. The practice of accounting to workers is the first step in developing responsibility on both sides.

PASTEURIZED MILK IS THE ONLY SAFE MILK—

The importance of milk in the human diet cannot be overlooked, according to Dr. Gordon Bates, General Director of the Health League of Canada.

"Milk is the world's finest all-round food," Dr. Bates said. "One quart contains all the calcium and riboflavin needed by a person in one day, half of the Vitamin A, half of the thiamin, more than half the protein requirement, and one-third of the needed calories. No other food is so complete."

He added, however, that milk, in its raw state, is a "Jekyll and Hyde." While it is a splendid all-round food it is, at the same time, a culture medium for disease germs. He remarked that Dr. John R. Fraser, while Dean of Medicine at McGill University, Montreal, had stated that "unsafe milk has been responsible in the past for more deaths and illness than all other food grouped together."

Recent statistics, Dr. Bates said, show there were 26 officially reported milk-borne epidemics — 30 cases or more each—in Canada in the last 25 years. These outbreaks alone caused more than 700 deaths.

"By unsafe milk, Fraser meant unpasteurized milk," he said. "Public health officials and health educationists are in agreement that the only way to be sure a milk supply is safe is to pasteurize it. Pasteurization is a heating process which, if properly carried out, renders milk safe for human consumption without altering any of its essential values or its taste."

"In view of the facts concerning the value of the pasteurization procedure, it is amazing that it is not universally adopted. The Health League will continue to agitate in Canada for adoption of compulsory pasteurization legislation as long as one province is without it. Ontario, at present, is the only province with such a law."

Unemployment Insurance Coverage Extended

Honourable Humphrey Mitchell, Minister of Labour, announced today that on and after January 1, 1948, every monthly rated employee (employee paid by the month) whose annual remuneration does not exceed \$3,120 will be insured under the Unemployment Insurance Act, by authority of Order-in-Council P.C. 4834, December 3, 1947.

At the present time those employees paid by the month whose annual remuneration is \$2,400 or less are insured under the Act.

The Minister pointed out that the change will not affect the coverage of all hourly, daily and piece-rated employees and those paid on a mileage basis, who will continue to be insured regardless of earnings. Weekly-rated employees whose earnings are not expected to be more than \$3,120 will continue as well to be insured under the Act.

Too Many Foolish Laws In Canada

Ontario Attorney General Leslie Blackwell, a prominent Toronto lawyer, bluntly told an audience here that there are too many laws on the statute books of Canada.

"If we could get rid of half the laws we have, we could do a much better job", Blackwell declared.

He severely rapped the system under which the Dominion Parliament enacts all the laws under the Criminal Code, and each province is called upon to administer them.

There should be more consultation with the Provinces, he urged because of the "foolish, illogical laws" enforcement officers have a hard time.

"We hope to promote a conference between the provinces and the Federal government to see that only laws which can be enforced, and have public support, get on the statute books", Blackwell stated. "Bad laws, those that have no public support, have a tendency to drag public respect for the whole body of law enforcement."

What is "Occasional?"

Blackwell sorted out among his examples the law on bingo playing, in which thousands of people pay a small admission to an auditorium, and the winners get prizes. Under the Federal Criminal Code, the holding of bingo games is allowed in a community only if they are "occasional".

What the term "occasional" means in the Federal Criminal Code is an enigma to him, Blackwell declared. It is a \$64 question to the law administering authorities in the various provinces, and causes great confusion as to when to prosecute or not to prosecute.

"As long as I am in office I won't advise any government to pass a law just to satisfy some pious group in the community," Blackwell declared.

Joyeux Noël et Heureuse Année

A l'occasion de la Noël et du Nouvel An, il me fait plaisir de présenter aux ouvriers de la province de Québec ainsi qu'à leur famille, mes meilleurs vœux de Bonheur, de Santé et de Prospérité.



Il est une coutume ancestrale, la meilleure à mon sens, qui veut qu'au Premier Jour de chaque année, les familles, les amis, les connaissances se réunissent en groupements distincts, échangeant avec les baisers, mille souhaits joyeux et charmants, s'entretenant de l'année écoulée et regardant de l'avant vers le proche inconnu qu'est l'année qui s'annonce.

Sans doute, il en est pour qui cette fête compte pour peu ou ne compte pas du tout. Ceux-là en me lisant ne manqueront pas de dire: "La meilleure coutume", avec une moue de dédain. Ne leur semble-t-elle pas cette fête, un jour où l'on échange de vains souhaits, des mots vides de sens. N'y en a-t-il pas pour la trouver une journée exclusivement consacrée aux orgies, aux folles dépenses?

Ceux-là voient les défauts de la cuirasse sans en vouloir reconnaître la bonté. Vides de sens ces mots: "Bonne et Heureuse Année"? Au contraire, je soutiens qu'ils en sont ou, ne peut plus chargés! Le souhait lui-même est une chose désirée, aimée d'un père, d'une mère; quels sont les parents qui ne forment tous les jours de leur vie des souhaits de bonheur pour leurs enfants? Le souhait monte lui-même aux lèvres du père, d'une mère, d'un fils bien-aimé, d'un ami sincère.

"Heureuse Année" c'est-à-dire: Possédez la paix que procure le devoir accompli; jouissez des plaisirs temporels pourvu qu'ils ne nuisent en rien au progrès de l'intelligence et du cœur. Tel est en résumé ce que renferment ces quelques mots: Bonne et Heureuse Année. Voilà ce que le jour de l'An apporte chez ceux qui le fêtent, en y songeant un peu. Il fait plus et mieux encore. Il resserre les liens de famille. Les souvenirs de l'enfance reviennent se joindre au reste de la famille; frapper aux cours des enfants! A ce contact, les colères se fondent, les rapprochements s'opèrent, et tôt ou tard, les frères ennemis la veille, se tendent la main, devant le père, attendant du retour de ses fils vers la réconciliation. Le Jour de l'An fait aussi resserrer les liens qui unissent les familles: c'est une nécessité essentielle, car de nos jours, l'esprit de fraternité qui régnait il y a quelque cinquante ans commence à faire place à l'égoïsme. L'on veut devenir riche, c'est l'argent qui parle avant tout, et l'on en prend partout, jusque sur le domaine de ses frères, si l'on ne peut s'en procurer ailleurs; c'est un malheur qui mine notre société, que seule la tradition suivie du Jour de l'An enrayera... Nous avons sommairement démontré le côté utile du Jour de l'An. A nous d'en profiter.

Encore une fois, à tous et à chacun Joyeux Noël et Bonne Année.

VICTOR TRUDEAU, organisateur du Congrès des Métiers et du Canada.

Facing 1948 with Firm Resolution

I wish to extend sincere greetings and compliments of the season to the members of the different A.F. of L. affiliated unions, their families and friends.



In the past year, good progress was made by our different unions in the battle to achieve better living standards for their families and themselves. This battle continues and the many obstacles in the way of further progress must be met and overcome. The cost of living continues to rise and so wages must keep pace with further increases. Even more, we must go still further than price increases to surpass living costs. This would result in affording for our members, better housing, the wherewithal to maintain higher health standards and especially greater educational facilities for the youngsters—these are questions directly related to economics, these are objectives in life, which can be attained with greater remuneration in wages or salaries.

At this time, we can repeat that we have nothing to fear but fear itself. Our trade union movement is growing and will be powerful enough to withstand any and all attacks in quarters that seek to con-

people—for the citizens of this country.

May the coming year permit us to realize our minimum objectives for a fuller life.

Ph. Cutler, Regional Director, American Federation of Labor.

Année prospère et heureuse en 1948

A l'occasion de la saison des Fêtes je tiens à souhaiter à tous nos confrères unionistes un joyeux Noël et une Heureuse année.

Les luttes du mouvement Trade Unioniste entreprises durant l'année portent déjà leurs fruits, des milliers de travailleurs ont joint les rangs de la Fédération Américaine du Travail et des milliers de travailleurs ont par le fait même amélioré leurs standard de vie, ces gens sont convaincus que la seule solution pour un monde meilleur est dans un mouvement Trade Unioniste fort, confiant et militant.



Comme le disait si bien le défunt président Roosevelt, "Le mouvement Trade Unioniste fait partie intégrale de notre système démocratique, et aucun pays démocratique ne peut survivre sans un fort mouvement unioniste"

Que l'année 1948 apporte à tous un monde meilleur, une paix durable, et le parfait bonheur.

Bernard L. Boulanger

Twelve Steps for Combatting Communism Listed by Stassen in his Book "Where I Stand"

Twelve specific steps for "combatting Communism and Socialism in America" are given by Harold E. Stassen in his new book, "Where I Stand," which Doubleday and Co. published on November 11th. Publication of "Where I Stand" marks the first time that a presidential candidate has ever put his platform into a book.

Stating that "we must combat the infiltration of Communism and Socialism into the country as we would combat a plague," the former Minnesota governor and wartime Navy captain says, "The inevitable fruit of either menace is lower standard in living, loss of precious individual freedom, less food, clothing, housing, and enjoyment of life."

Citing methods successfully used in Minnesota to combat Communists, Stassen lists the following twelve specific steps "as the most effective program to combat Communism and Socialism in America:

"ONE — Expose thoroughly the identity of all known Communists and fellow travelers. Give the exact evidence of their connection. Some of the press has made an excellent start.

"TWO — Insist that they stand up and be counted and speak out in their genuine capacity, that they do not hide behind false fronts, false names, or false issues.

"THREE — Prosecute them vigorously for their violations of law with the effective co-operation of federal, state, and local

governments, making certain that the people understand the nature of the violations so that they are not made martyrs.

"FOUR — Have basic faith in the American working people and keep them fully informed of the facts.

"FIVE — Meet squarely, through frank discussion on the merits, the issues the Communists raise.

"SIX — Move continually to correct deficiencies, maladjustments, or evils which they point out in our American social, economic, or political rights.

"SEVEN—Expose the unsound and disruptive proposals that they make.

"EIGHT—Urge our fellow citizens to refuse to associate with them in organizations, insisting that the Communists either be expelled or else that the citizens who do not wish to follow their line withdraw and label the organization as a definite front.

"NINE—Do not lightly use the charge of "Communist" against anyone unless we are certain of the evidence, but when positive present the evidence with the charge.

"TEN—Ban them from public pay rolls, federal, state, or local.

"ELEVEN—See to it that the members of labor organizations have a chance to vote by secret ballot on their own officers so that the workers can remove union officials

who are exposed and proven to be Communists.

"TWELVE—Take all these actions with complete respect for civil liberties and for legal rights.

Contents of "Where I Stand", released as a partial statement of Stassen's platform, covers "questions vital to the working of our free economic system, the home base from which we must approach all questions." Subjects covered by the candidate include taxes, public health, housing, small business, and labor-management relations, in addition to the chapters on Communism.

(Where I Stand — Stassen, November 11th, \$2.00.)

Les pourboires bannis en Saskatchewan

La loi des liqueurs ne badine pas en Saskatchewan. Elle interdit formellement d'offrir ou de recevoir des pourboires dans une taverne. Un garçon qui en a accepté un, sans penser à mal, a perdu son emploi. Le syndicat des employés d'hôtel et de restaurant a pris l'affaire en mains.

Rien de plus naturel, chez les clients qui savent vivre, de laisser un pourboire sur la table. Cette générosité peu coûteuse pour celui qui donne n'implique aucune humiliation pour celui ou celle qui reçoit. Mais si la loi en fait un délit, c'est une autre histoire!

Découverte des taxis de l'air

Il sera bientôt aussi simple pour nous d'appeler un taxi de l'air comme autrefois la voiture ou comme maintenant il est facile de louer un taxi par le téléphone. Le premier taxi de l'air d'Angleterre, hélicoptère type Bristol 171, a fait son apparition publique, et l'épreuve de vol qu'on lui a fait subir a été des plus satisfaisantes.

L'hélicoptère peut contenir trois passagers en plus du pilote. L'engin à 450 h.p. a un parcours de 200 milles à une vitesse normale de 100 milles à l'heure. Comme son sustentateur rotatif n'a que 47 pieds de diamètre, l'hélicoptère peut prendre son vol et atterrir sur bien peu d'espace.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?

Voyez le gérant ou le comptable de la B de M la plus proche.

Prêts PERSONNELS
AU TAUX LE PLUS BAS

27¢
PAR MOIS POUR UN EMPRUNT DE \$100
remboursable en 12 versements mensuels (soit un intérêt annuel de 6%)

MA BANQUE
POUR MON MONTREAL
B de M
BANQUE DE MONTREAL

Merry Christmas



Honoured by time, blessed with the warmth of feeling and good will, the words "Merry Christmas" are heard in the land again—as warm and sincere as on the day they were first spoken.

DAWES BLACK HORSE BREWERY



★ DAWES BLACK HORSE BREWERY MONTREAL .. ESTABLISHED 1811 ★